

Outrage

Incendiaire, gratuit, sur Lyon et ses environs

L433-5 du code pénal

Constituent un **outrage** puni de 7500 euros d'amende les paroles, gestes ou menaces, les écrits ou images de toute nature non rendus publics ou l'envoi d'objets quelconques adressés à une personne chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa mission, et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont elle est investie. Lorsqu'il est adressé à une personne dépositaire de l'autorité publique, l'outrage est puni de six mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende...



Mouvement lycéen p.2-5 /
Centres de rétention p.6-9 /
Foyer "les Acacias" p.10-11 /
Squats + Fiche pratique p.12-13 /
Répression au quotidien p.14 /
Agenda p.15 /
Les armes de l'ennemi p.16 /

DEUX MOIS QUE le premier Outrage est sorti. Le temps pour le mouvement lycéen, que nous évoquions déjà, de monter en puissance, et de s'effondrer ici et là, sous les coups des BAC, du Bac, et des syndicats. Deux mois qui auront été l'occasion de se retrouver, de bloquer, de prendre la rue, de faire courir les flics, de se farcir les SO. Avant les vacances c'est toute la banlieue parisienne qui était en ébullition : gares envahies, bahuts débloqués à coup de CRS, rectorats assiégés dans un mouvement de balancier bien connu, c'est la province qui a pris le relais. Ici, à Lyon, on aura renoué (brièvement) avec la manif' sauvage et le blocage de trains. (suite page 2...)

Pas loin, à Grenoble, on aura revu le centre-ville noyé sous les gazs, des manifestants courant joyeusement dans la ville, la mode des masques de ski, foulards et gants, la solidarité en acte face aux gardes mobiles. Si nous insistons sur le mouvement lycéen, c'est parce qu'il nous a semblé, parfois, et par endroits, si proche : reprenant instinctivement et sauvagement la rue, renouant avec des pratiques engagées par les luttes de jeunes de ces 4 dernières années.

Cela ne nous empêche pas d'évoquer les autres luttes qui ont ponctué ces mois de printemps. Lutte des sans-papiers dans et hors les centres de rétention. Lutte des dockers et des pêcheurs, bloquant les flux maritimes et se confrontant aux forces de l'ordre à coup de fusées de détresse et de fumigènes. Ce qui nous amène à la situation d'Ivan et Bruno, camarades enfermés, accusés de terrorisme pour avoir transporté justement des fumigènes, qu'ils avaient eu le malheur de fabriquer eux-même. Après 4 mois de détention provisoire, un appel est lancé pour que des actions viennent rappeler leur situation et celle de tou.te.s les enferm.e.s. Nous le relayons ici, en espérant qu'il soit suivi de faits. ■

À bas le travail !

Pour l'année 2007 et sur le département du Rhône, les arrêts de travail sont en hausse de 11%. Les accidents du travail de 18,7%. Pas dit que l'espérance de vie des chomeur.euses soit en hausse pour autant.

■ **En luttes...** Le 3 avril, un quart des standardistes de chez Renault Trucks, Peugeot Slica, Bayer Crop Science et Domio Assurances cessent le travail. Fin, le 4 avril, d'une grève de 6 jours au centre de tri de Saint-Priest. C'était pour gagner plus et travailler moins. Ça sera pour une autre fois... Jeudi 10 avril, grève à la Banque Populaire. Vendredi 11, blocage de l'A43 par des « agriculteurs en colère ». Trois jours plus tard, les salarié.es de chez EMS obtiennent 400 euros de prime après un jours de grève. Le 24 avril, les salariés du centre d'appel du groupe Nesspresso débrayent trois heures à la Part Dieu. Du 17 au 25 avril, 60% du personnel de l'entreprise Vitacuire à Meyzieu part en grève reconductible. Les 6 délégués du personnel sont assignés en justice par la direction pour délit d'entrave. Le tribunal a rejeté la plainte et ordonné une médiation. Le 29, débrayage au cinéma Pathé rue de la République. Le 30 avril, débrayage encore au mac'Do Charpenne. Les grévistes protestaient contre des licenciements abusifs, ils et elles dénonçaient leurs conditions de travail et réclamaient de meilleurs rémunérations. Curieusement les syndicats n'ont pas suivi, et la déléguée du personnel FO ainsi que la direction ont dénoncé conjointement « une grève politique ». Au final le resto a tourné avec des cadres dirigeants aux fourneaux...

Jeudi 15 mai, 10 000 personnes dans les rues pour « défendre et améliorer le service public ». Il y avait même des flics de la BAC qui manifes-

"AUX AR

Ça remue dans les bahuts. Et il ne s'agit pas que d'une mode printemps-été. Cet hiver déjà, pendant le mouvement étudiant contre la LRU, ça partait dans les lycées. À Lyon, des lycéen.ne.s de Fays et Récamier notamment, participaient à quelques manifs, débrayaient joyeusement... Et déjà, se faisaient emmerder par les flics.



C'EST QUE LA LRU annonçait autre chose et on le savait déjà : la réforme du Bac Pro, pour préparer encore mieux les lycéens à un avenir docile, dans la précarité ou la soumission au patron. Ce printemps les mots d'ordre concernent les suppressions de postes. Mais il serait naïf de croire que les lycéen.ne.s défient pour mieux se faire fliquer en cours, uniquement pour avoir plus de profs...

Parce que de manifs sauvages en occupations, de blocages en péages gratuits, ça vit intensément aussi. De la joie à passer le printemps à faire autre chose que réviser des exams ou se faire chier en cours à regarder le soleil dehors : se rencontrer, agir, reprendre la rue, arrêter de se taire quand on sent bien qu'on se fout de notre gueule à longueur de temps.

C'est d'abord à Paris, ou plutôt en banlieue parisienne, que le mouvement prend vraiment. Début avril, dans l'académie de Créteil, puis dans les Hauts-de-Seine, et dans l'Essonne, des bahuts commencent à être bloqués. Parfois ils sont même occupés de nuit. Dans le Val d'Oise, ça s'affronte à coups de pavés contre les flics, une voiture brûle, des barricades sont montées à l'arrache. Nostalgiques de mai 68, levez le nez de vos archives poussiéreuses. À Versailles c'est un Monoprix qui est pillé.

En Seine-et-Marne, une voiture bélier est lancée sur les grilles d'un lycée. Des blocages de voies ferrées ou routières sont organisés un peu partout. Les affrontements avec la police prennent une dimension quasi quotidienne. Même les parents se mettent à bloquer, voire à occuper des établissements, des profs boycottent des conseils de classe.

Enfin, tout ce petit monde, qui se bouge en banlieue, profite des journées d'action nationale pour monter aux « grandes » manifestations parisiennes. On sait à quel point les flics et leurs relais – les services d'ordre – craignent les jeunes de banlieue descendant sur Paris. Après deux manifs « débordées » (affrontements avec la police et pillages de magasins), police et syndicats ont fait en sorte de systématiquement isoler et stigmatiser ceux que l'on désigne habilement comme « casseurs », mais dont l'identification est surtout alimentée par des relents de racisme. Les 1000 à 2000 énérvé.es, venus généralement en bande, sont refoulé.es à l'avant du cortège, quadrillé par les gardes mobiles, infiltré par les BACs. Plus loin, à une distance convenable, pour bien marquer que « l'on a rien à voir avec eux », le reste de la manif est encerclée, et protégée, à coup de gazeuses, par les gros bras de la CGT et les flics de la FIDL. Déjà pendant le CPE, ils avaient livré des camarades à la police. Même lors

MES" !

Slogan phare des manifs grenobloises

des dernières manifs sur les retraites, la CGT, qui n'apprécie pas l'occupation de la Bourse du Travail par des sans-papiers, s'en est pris violemment à eux. Le 5 avril dernier, c'est le SO de la LCR qui tombait sur des camarades sans drapeaux ni banderoles, hormis celle-là : « Destruction des centres de rétention ».

La scission entre les « bons » et les « mauvais » manifestants est de plus en plus assumée. Face à un ennemi désigné – ici le casseur-dépouille venu des bas fonds – la majorité des lycéen.ne.s, s'est solidarisée dans le parti de l'ordre et de la police, quelque soit par ailleurs leurs pratiques, ou leur discours politique (socialistes, libertaires, ou trotskistes, tous avaient leur place au sein du cortège sécurisé). Mais à jouer ainsi sur la peur, sur le spectre de la grande dépouille des Invalides (durant le CPE), les syndicats ne font que rendre possible à nouveau sa réalisation. Quiconque se trouve banni du cortège est ainsi livré à la police nourrit son ressentiment à l'égard du reste de la manifestation. Un ressentiment qui, immanquablement, si cette scission continue d'être ainsi alimentée, finira par se retourner contre les manifestants « officiels », et ce qu'ils représentent.

Ça continue...

En Province, la mobilisation lycéenne prend réellement forme autour des vacances de Pâques. Comme si la nécessité de continuer et de reprendre la lutte pendant que Paris était en vacances s'était faite sentir. Tout cela aboutit à un mouvement éclaté et diffus, depuis la LRU (premières AG propres au lycéen.ne.s) jusqu'au mois de mai (voire plus si affinités).

À Lyon, par exemple, le mouvement est assez dispersé et étalé dans le temps. Des premiers débrayages de lycées fin novembre dernier à la dernière manif sauvage du 22 mai, du temps à passé... et la difficulté à se coordonner s'est imposée comme une des faiblesses importantes du mouvement. Les lycéen.ne.s ne sont pas très nombreux et nombreuses en manif, malgré les blocages de différents lycées et une vraie énergie, une envie de faire des choses, même à peu. Ça donne un blocage de la gare Perrache le 15 mai, une manif sauvage durement réprimée le 22. Il faut dire qu'à Lyon, la police cadennasse la situation et que la tradition n'est pas vraiment aux débordements. La BAC est omniprésente, et les manifs sortent rarement du parcours consciencieusement déposé en préfecture. Lyon, c'est aussi le siège d'Alix Nicolet, présidente de la FIDL. Des gros bras de Paris viendront même parader à Lyon, tapant lors d'une manif

un lycéen qui ressemblait un peu trop à un casseur à leur goût. Conséquence : lors d'une AG de lycéen.ne.s qui se tient à la fac des quais après une manif, ça s'engueule avec la FIDL, et les lycéen.ne.s décident de sortir dans la cour faire une AG tranquille sans ces flics médiatiques. La FIDL est prévenue...

Toujours les mêmes ennemis

La FIDL et l'UNL, invisibles au début du mouvement, tentent donc de s'y glisser au fur et à mesure, de gérer les manifestations, de s'imposer comme porte-paroles, pour mieux discuter raisonnablement de l'avenir des jeunes et de l'éducation avec Darcos. Ils vont négocier, comme d'hab', avec le gouvernement ; et alors que ces discussions entre « partenaires » ne donnent évidemment rien (aucun retour sur l'annonce du nombre de suppressions de postes par exemple), Alix Nicolet, FIDL à son maître, se permet le 9 mai de décréter la fin de la mobilisation, se félicitant encore des avancées obtenues (lesquelles ? !).

Évidemment, la FIDL ne dirigeant quasiment rien sur le terrain des luttes, les manifs continuent, voire s'intensifient par endroits. À Lyon par exemple, les manifestant.e.s sont de plus en plus nombreuses au cours du mois de mai. Les lycéen.ne.s participent aux mornes journées pour la défense de la fonction publique, ou de l'éducation. Ils et elles y mettent de la vie, à côté des sonos pourries de la CGT.

Et l'UNL dans tout ça ? Elle passe à la vitesse supérieure, ma ptite dame, et ça rigole pas : « nous exigeons d'être intégrés à ces négociations » (communiqué du 22 mai).

Problème : les médias s'intéressent plus au moindre communiqué de l'UNL (déclarant le 22 mai : « les lycéens veulent un dialogue constructif ») qu'aux cris de manifestants sauvages : « Sarko, fripouille,

Blocage à la gare de Perrache

Fin de manif. Les syndicalistes craignent des débordements : ils finissent avec « leur » manif et envoient les lycéen.ne.s se disperser place Guichard. Là-bas, un rendez-vous tourne : « on se retrouve à 15h, place Carnot ».

Les gens arrivent au compte goutte ; on se compte, ça discute pas mal, on parle d'« actions coup de poing », de blocages, d'occupations en tout genre. Finalement, c'est l'idée d'aller bloquer Perrache qui l'emporte. Une centaine de lycéen.ne.s investit la gare et occupe les voies pendant une vingtaine de

taient dans le cortège... et ouais, c'est ça aussi le service public. Arrêt de travail chez Decitre le 20 mai, contre le « non respect du code du travail, les licenciements abusifs et le plafonnement des salaires ». C'est le cinquième jour de grève à l'hôpital de Saint-Genis-Laval. Le 21 mai, grève chez IBM à Ecully et manif devant la bibliothèque de la Part Dieu, à propos des conditions de travail des vacataires. Le 22 mai, grosse manif chiant et triste de 12 000 personnes pour la « défense des retraites ». C'est vrai qu'après la mise au travail des apprentis à 14 ans se profile le taf pendant soixante berges... Rien de très réjouissant. Proverbe du jour à méditer, à ce sujet : « le prolo se tue à la tâche, les patrons se tuent à la hache ».

■ Le travail tue

Le 25 avril un ouvrier se tue en tombant d'un échafaudage sur le chantier du zénith. Le même jour un cadre de chez Adecco se défenestre, au siège social du groupe. Un mort et un blessé grave dans l'explosion d'une chaudière d'entreprise à Villars-les-Dombes, le 28 avril. Mercredi 30 avril un ouvrier est tué dans l'incendie d'une maison en chantier. Le 12 mai, un ouvrier de 31 ans est mort écrasé par un engin sur un chantier de démolition, à Vénissieux. Le 14, un ouvrier est gravement blessé par la chute d'une plaque à Saint-Priest.

le peuple aura tes couilles » (le 20 mars à Lyon). Et pourtant la lutte continue, souvent en s'en prenant plein la gueule (arrestations, passages à tabac, gazages et tirs de flashballs) dans l'indifférence générale. La répression est d'ailleurs d'autant plus forte qu'elle se fait dans le silence médiatique...

Le début d'autre chose

La trahison (attendue) des syndicats, la pression des profs (même ceux et celles qui ont fait grève et soutiennent, en théorie, le mouvement) à l'approche des examens, les sanctions administratives (interdiction de se réunir dans les bahuts, exclusions...), la répression (des dizaines d'interpellations seulement à Paris, des procès avec amendes considérables qui commencent à tomber à Grenoble, la situation à Lyon...), l'annonce un peu partout dans les médias que le mouvement est terminé ; tout semble conduire à l'extinction des feux de révolte allumés un peu partout en France.

Ceci dit, il y a peut-être un endroit où les coups redoublés des flics, des syndicats et

minutes, avant de partir quand les premiers policiers pointent le bout de leur nez.

On sort de la gare et la manif sauvage démarre sur les quais du Rhône. Arrivés place Bellecour, on sent la pression monter d'un cran. Les CRS sont au taquet. Les premières charges essaient de disperser les manifestant.e.s. Tout le monde court. La pression policière s'intensifie jusqu'à Terreaux. Encore une bonne course et tout le monde disparaît. Une personne a été interpellée pendant la course-poursuite.

de la presse n'ont pas eu l'effet escompté : à Grenoble. La police a eu beau frapper, gazer et interpeller, elle a reçu une réponse à la hauteur ; et les lycéen.ne.s sont de plus en plus nombreux et nombreuses à s'équiper pour un affrontement désormais incontournable. La presse régionale a eu beau, là encore, alimenter le fantasme de casseurs infiltrés, ça n'aura, ici, guère suffi à fabriquer une scission au sein des manifestant.e.s. Et c'est à partir du retrait de la FIDL du mouvement (le 9 mai), qu'ont eu lieu les manifestations les plus massives, les plus joyeuses et les plus sauvages.



Cette moindre vulnérabilité du mouvement grenoblois aux coups de ses ennemis a certainement ses explications. On notera au minimum que, là-bas, les lycéen.ne.s ont su se coordonner de manière autonome, pour pouvoir mener et poursuivre la lutte avec ou sans les syndicats. De même, face à la police, les pratiques d'autodéfense se trouvent relayées à une vitesse fulgurante. Le travail de l'antirepression, qui distribue conseils et matériel défensif en manif, semble porter ses fruits. Qui viendrait sans un masque et un citron ? C'est un minimum. Cette organisation matérielle, et surtout, l'acceptation du rapport de force avec les flics et des possibilités de peser dessus,

Pas de paix !

■ Les lois de la pesanteur

Le 3 avril, jets de projectiles sur un équipage de police à Vaulx. Une interpellation. Le 6 : un flic est blessé à coups de pied à Villeurbanne, un autre prend un coup de poing dans le premier arrondissement, et un troisième est attaqué par le chien d'un SDF quai de la Pêcherie. 9 avril : deux contrôleurs blessés à Laurent Bonneval. Trois jours plus tard un flic est blessée lors d'un contrôle à la station La Soie à Vaulx. Coup de boule sur agent à Villeurbanne le 11 avril. Un jeune de Vaulx se fait ramasser à Villeurbanne pour jet de canettes et incitation à l'émeute, le 21 avril. Un flic est victime de morsures lors d'une garde à vue, le 23.

Mardi 29 avril, un jeune se tue en moto dans le huitième arrondissement. L'émotion est vive, une bagnole de flic aurait été aperçue dans le coin au moment de l'accident... des voitures crament rue Fabia dans la nuit. Un gendarme est blessé lors d'une tentative d'interpellation à Rilleux, le 6 mai. Lundi 2 mai : la BAC tente de contrôler un jeune à moto, sur le plateau des Minguettes à Vénissieux. Une trentaine de riverains s'interposent : jets de pierres, renforts de police, deux interpellations. Le 19 mai, un jeune villeurbannais se fait serrer après avoir balancé une canette sur une voiture de police, rue de la République.

permettent de sortir du cadre traditionnel des manif-randonnées qui ne dérangent personne et d'affirmer une force réelle. Bien sûr, certains argueront que tout cela n'est qu'un jeu puéril, que nous sommes face à des adolescents qui jouent au chat et à la souris, au gendarme et au voleur. Ceux-là tentent de se rassurer. Car des jeunes, âgés de 16 ou 18 ans, qui, pour leurs premières manifestations, déploient un tel niveau d'organisation, et font preuve d'une telle détermination à mettre en échec la police, méritent plus d'être craints que d'être ainsi moqués.

Le summum de cette particularité grenobloise a certainement été atteint le 22 mai, journée pendant laquelle les contradictions qui ont miné le mouvement partout ailleurs (police-manifestants, casseurs-SO, prof-lycéens, syndiqués-non-syndiqués) ont commencé, enfin, à être dépassées.

Jeudi 22 mai à Grenoble

C'est la grande kermesse syndicale autour de la question des retraites. Les lycéen.ne.s en lutte depuis près de deux mois se sont invité.e.s. Tout est sous contrôle, on les place, bien encadrés, au milieu du cortège. On finira parc Mistral, où l'on débarrera les merguez.

On a préalablement communiqué sur les manipulateurs-casseurs, « bien connus des services de police » (la FSU). Tout est sous contrôle. Sauf que. Une partie du cortège a décidé de ne pas aller là où on leur disait d'aller. Ils, elles, ont préféré quitter le défilé pour partir là où ça se passe toujours, là où irrémédiablement on se confronte avec la police, avant de partir en manif sauvage.

Affrontements place Verdun. Affrontements place Félix Poulat. « Quand les manifestations



22 mai, fin de manif à Bellecour...

Les lycéen.ne.s ont fait tourner le mot ; certains ont appelé à « poursuivre le mouvement lors d'une manifestation sauvage ». Une petite centaine de lycéens part en manif. Arrivés près de la préfecture, les choses dégénèrent. La BAC fonce dans le tas et interpelle sans ménagement des lycéen.ne.s qu'ils ont repéré.e.s comme étant des meneurs (« on a arrêté le chef de la rébellion » dira très sérieusement un flic à ses collègues). La manif sauvage n'a

tourné à l'émeute », le Dauphiné Libéré dénonce à nouveau les « militants armés » (aussi qualifiés d'anarchistes), ainsi que les « casseurs » (sous-entendu des jeunes venus de banlieue) qui agressent les policiers à l'acide.



Quiconque était là, en face des flics et des journalistes, sait tout de ce mensonge. Il, elle, sait l'hétérogénéité qui s'est exprimée face aux forces de l'ordre. Il, elle, sait que lycéens, casseurs, anarchistes, trentenaires, profs, syndiqués, autonomes, toutes ces catégories, toutes ces oppositions alimentées allégrement par certains, ne voulaient plus dire grand chose

au milieu des gaz lacrymogènes.

Alors que les quelques 2000 personnes parties en manif sauvage, refluaient



une seconde fois place Verdun, après un gazage d'ampleur, est arrivé le reste du cortège « officiel ». Ces militants, avec leurs drapeaux, n'étaient pas venus là pour faire tampon avec les forces de l'ordre. Ils étaient là pour que les flics ne puissent pas tout se permettre. Les flics se sont tout permis, ils ont gazé, et regazé... mais les drapeaux ne se sont pas enfuis. De par leur présence active ils rompaient avec l'attitude de dissociation de la FSU, offrant leur cortège comme refuge, renvoyant des lacrymos, donnant des fumigènes, proposant du citron. Ils ont eu l'honnêteté de ne pas rejoindre le parti de l'ordre.

Alors les flics ont reçu la réponse qu'ils méritaient. Ça reculait de moins en moins, et les pierres ont volé sur les gardes mobiles et sur les BACs, qui visaient la tête à coups de flashballs. ça s'organisait pour récupérer des projectiles, pour déplacer des barrières, pour soigner les yeux, pour informer sur le positionnement des flics, pour ne plus être humiliés. Deux heures plus tard ça s'est dispersé, jusqu'à la prochaine. ■

pas regroupé assez de monde, on arrive pas à repousser les charges ni à récupérer les gens qui se font choper.

Au total douze personnes ont été arrêtées. Elles ont toutes fait plusieurs heures de garde à vue. Neuf ont eu un simple rappel à la loi. Trois sont convoquées au tribunal pour « violences sur agents dépositaires de l'autorité publique ».

Récit de la manifestation lycéenne du 15 mai à Grenoble

Du monde. Des cris. Une effervescence sensible. À 10h, le cortège s'élance. La manifestation rassemble plus de 3000 lycéen.ne.s, et elle ira en grossissant tout au long du parcours. Pas de SO en vue, juste une foule de lycéen.ne.s, la joie d'être là, le sentiment de puissance que procure le nombre et l'envie de débordement qu'il nous donne. Les slogans claquent : « Guerre sociale, guerre sociale ». À mesure qu'on progresse dans la ville, les RG qui squattent les abords du défilé sont systématiquement sifflés et insultés. Ça avance d'un bon pas, ça bloque la circulation d'une artère de la métropole, ça déborde même sur les rails de tram. Et, ça finit par arriver devant la préfecture, place Verdun. Là, quelques CRS et baceux nous attendent. On continue à avancer, les rangs se resserrent. Les bouteilles et les caillasses ramassées tout au long du parcours commencent à voler ; l'affrontement débute. Aux pommes pourries et aux canettes répondent les premières lacrymogènes. On se replie. Puis les groupes se reforment et ré-avançant en direction des flics. Nouvelle pluie de lacrymos.

L'expérience des précédentes manifestations et des « heurts » avec la police a porté ses fruits. Les gens sont équipés : masques, fumigènes, citrons, sérums physiologiques circulent et s'échangent. Le caillassage reprend de plus belle, des lacrymos sont renvoyés sur les CRS, des fusées sont tirées sur les flics. Certains essaient de déparer la place sans succès.



Au bout d'un moment, et après plusieurs tentatives infructueuses de faire reculer les flics et d'avancer vers le rectorat, les lycéen.ne.s commencent à refluer. Les gazs ont eu raison de notre entêtement. Quelques barrières sont balancées en travers de la rue. On se disperse peu à peu ; les premiers blessés, coté manifestants, sont emmenés aux urgences. Chacun se prépare pour l'après-midi.

14h. Toujours aussi ponctuelle, la manif syndicale s'ébranle lentement. La masse compacte des subjectivités métropolitaines se met en marche gentiment. Bien sûr, le rythme n'y est pas ; ça déambule docilement, chaque cortège faisant des pauses tous les 100 mètres. Pas la moindre once d'intensité. Des tracts dissertent longuement sur un « service public » qu'il s'agirait de défendre. Défilés routinisés d'une somme de petites lassitudes qui savent, sans se l'avouer, qu'elles sont déjà vaincues, que leurs moyens de lutte sont caduques. Sentiment étrange d'assister à une composition déchargée de toute puissance offensive, faite



d'un immense vide. Rapidement les lycéen.ne.s les plus énervé.e.s prennent la tête de la manifestation aux cris de « nous sommes les lycéens, en guerre contre Sarko ». Une tentative de détourner la manifestation échoue d'un pouce.

Bientôt, on arrive au même endroit que ce matin. Le dispositif policier a été légèrement renforcé. Des canettes commencent à pleuvoir sur les flics qui ne réagissent pas. Peur sans doute de gazer du prof. Entre alors en jeu la police syndicale qui appelle au calme, à être « responsable ». Une prof prend le mégaphone pour appeler les lycéen.ne.s à la retenue. Une autre affirme, sans rire, que « mai 68 a été pacifiste » et, dans le même temps, qu'« il faut faire pire pour mai 2008 ». Pire dans le pacifisme sans doute.

Aux fenêtres de la préfecture, les Dupond et Dupont s'acharnent à photographier sous tous les angles les personnes présentes.

15h. Rien ne se passe. Les corps sont au repos ; chacun attend la force qui les fera se lever et repartir en manif sauvage. Une première tentative est lancée sans grand succès. Retour à la case départ. Moment de battement. On languit, ça discute. Des gens commencent à partir.

Puis une clameur qui enfle. Des hurlements. Une lycéenne s'est retrouvée poussée dans la fontaine au centre de la place. On sent de l'énergie affleurer. « Ça va repartir en vrille ». Il n'y aura pas d'autres occasions ; on s'en saisit. On part à plusieurs milliers. Direction le centre-ville. C'est la troisième manifestation aujourd'hui dans les rues de Grenoble. Le mode de circulation atomisant habituel se défait à vue d'oeil : « la rue nous appartient » comme le hurlent beaucoup. La tension est palpable. Tout le monde sait à quoi s'attendre.

Les premiers caillassages de vitrines ne tardent pas. Un RG est violemment pris à parti par la foule. Des poubelles sont jetées sur des caisses de bourges qui circulent dans le coin. Ça grouille, ça court, ça gueule. Bref ça assume pleinement sa propre latence guerrière.

Puis un cordon de flics vérrouille l'avenue à chaque intersection et repousse la manifestation à coup de flashballs. Là, l'aspect friable de cette agrégation éphémère apparaît : les gens s'enfuient dans tous les sens dans un brouillard de lacrymogène.

La BAC a le champ libre, elle procède aux dernières interpellations de la journée. Il est 18h et Grenoble s'apprête à retrouver sa tranquille monotonie.

■ Beau comme une prison qui brûle...

Fin avril et début mai, deux week-ends de suite, les détenus du centre pénitentiaire de Saint Quentin Fallavier refusent de regagner leurs cellules. Trente six encagoulés des Equipes Régionales d'Intervention et de Sécurité interviennent. Plusieurs « meneurs » sont transférés le soir même.

■ Gâcher la fête

Le 6 mai, des jeunes UMP viennent fêter l'anniversaire de la victoire de Sarkozy aux présidentielles, place Bellecour. Au programme : lâché de ballons et distribution de tracts. Manque de bol, les UMPistes tombent sur quelques énervés qui leur arrachent les tracts et crevent leurs ballons, au cri de « Sarko, facho, le peuple aura ta peau ».

■ Heureux hasards

Deux flics blessés dans un accident de voiture cours Lafayette, le 17 avril. Le lendemain deux autres condés du commissariat de Vénissieux se tuent à moto, en excès de vitesse, à Vienne. Trois CRS blessés dans un accident de circulation à Tournus, le 2 mai. Deux élèves policiers se tuent à saint Joseph de Rivière le 17 mai. Un troisième est gravement blessé.

■ Terrain miné

Le chantier du nouveau commissariat de Villeurbanne, cours E. Zola, prend quinze jours de retard suite à une pollution aux hydrocarbures. Manque juste l'allumette.

■ Tout feu tout flammes

Dimanche 13 avril, à Oullins, un hangar flambe et l'incendie projette des bouteilles e gaz à deux cent mètres aux alentours. Feu de voiture souterrain à Villeurbanne, le lendemain (quatre épaves au bout du compte). Une menuiserie est détruite par les flammes le 16, à Brignais. Samedi 19 avril : 10 camions et un entrepôt partent en fumée à Ambérieu. Trois voitures crament à Bron, la nuit suivante. Le 27 un entrepôt de 800 m² flambe à Brindas. 15 caravanes sont incendiées sur le parking d'une entreprise de caravaning (logique). Le 5 mai une voiture part en fumée dans le deuxième (trois arrestations). Idem à Villeurbanne (les arrestations en moins). Vendredi 9, la voie ferrée Lyon-Valence et la RN7 sont coupées plusieurs heures suite à l'incendie d'un entrepôt à Chanas. Le 19 mai 5 voitures sont cramées à Villeurbanne. 48 heures plus tard deux autres caisses flambent dans le secteur Parilly, et une troisième aux Minguettes.

■ À l'abordage !

Blocages des ports, des terminaux pétroliers, des raffineries... Le mouvement des dockers et des marins pêcheurs reprend de plus belle à la mi mai. Et ces actions sont avant tout des coups de semonce pour mettre la pression en vue des négociations du mercredi 21 mai. Le jour dit, à l'extérieur du ministère, une délégation de 200 marins s'explique avec les forces de l'ordre (3 CRS blessés par des fusées de détresse). Et comme les mesures gouvernementales ne sont pas si claires, ça repart dès la semaine suivante : blocus de ports, de terminaux pétroliers, blocage de routes conjointement avec les agriculteurs... La police intervient à plusieurs reprises. En Gironde trente marins se retrouvent en garde à vue après une série d'auto-réductions dans des supermarchés. Les ports des environs sont paralysés jusqu'à obtenir leur libération.

LA POLITIQUE

Témoignage de R., sans-papiers interpellé sur un quai de gare à la Part Dieu en février, après un banal contrôle au faciès. La suite pour lui ce sera un transfert dans les locaux de la Police Aux Frontières, puis au Centre de Rétention Administrative de Lyon Saint-Exupéry, à proximité de l'aéroport du même nom.

« I L Y A TOUJOURS un début... moi je menais comme on dit une vie normale... Je passais mes semaines à bosser et ce jour là je voulais partir à Valence, pour rendre visite à une copine. Et je me suis retrouvé à la gare comme tout le monde : j'ai pris un billet et je suis monté sur le quai. Y avait un petit jeune qui est descendu du train, un peu punk comme on dit, il est venu me demander du feu et on discutait. De loin les flics sont venus directement vers lui. Contrôle d'identité, fouillé et tout. Bon moi je me suis reculé de deux trois mètres, j'ai tourné le dos pour esquiver mais ils m'ont demandé moi aussi la pièce d'identité... Moi j'ai pas de papiers donc je suis obligé de me faire passer autrement. Malheureusement

je suis tombé sur la Police Aux Frontières : à la Part Dieu ils consultent directement leurs fichiers. J'ai essayé de gagner du temps, j'ai dit « y a mon train qui part dans trois minutes, je peux pas le rater c'est important ». Mais le flic voulait pas comprendre. Il m'a répondu « y a un autre train qui part dans une heure, un autre dans deux heures... t'as le temps d'y aller à Valence ». J'ai bien compris le message.

Ils m'ont emmené je sais pas où, dans un autre commissariat, c'est un siège de la PAF, dans le troisième. J'ai vu un OPJ qui s'occupe des interrogatoires... Ce qui est impressionnant c'est qu'il te pose les questions et il te donne les réponses en même temps, lui-même... Moi par exemple il m'a demandé : « pourquoi vous êtes sur Lyon ? » je réfléchis pour trouver une réponse : il me dit « vous cherchez un soutien familial c'est ça ? » moi j'ai rien dit, j'avais pas eu le temps. Après il me demande : « tu vis de quoi ? » pareil, je réponds rien, j'attends... alors il me dit « tu fais des petits boulots, tu vis de ça » et il l'a noté aussi. C'est pas moi qui répond, c'est lui qui pose les questions et qui répond... donc il fait ce qu'il veut, c'est pour se débarrasser des gens... Il sait très bien qu'après les gens partent au centre de rétention et l'avion il s'en fout de son rapport. En fait ils font ça pour faciliter aussi le travail du juge des libertés, il lit ton dossier il voit « il est venu chercher un soutien familial, il vit de petits boulots, du tra-

vail au noir », c'est une bonne raison pour le liquider. Ce qu'il a marqué dans son rapport ce sont ses questions et ses réponses.

Le pire c'est que j'ai jamais subi ça, j'ai jamais été en garde à vue, je suis pas connu des services de police et ils m'ont fait la fouille intégrale, dans la chambre noire. C'est nu intégral... c'est humiliant quand même. Ils ont rien trouvé ni drogue, ni arme, rien. Je sais pas ce qu'ils cherchaient... Après ils m'ont demandé si je voulais un médecin ou un avocat. L'avocate m'a dit que mon interpellation était légale parce que les contrôles dans les gares c'est légal... Après elle m'a expliqué voilà, ils vont vous garder 24 heures en GAV et après c'est le centre de rétention. Je lui ai dit que je voulais pas rester en GAV, que la prison m'attendait demain ou plus tard mais il valait mieux que je parte tout de suite plutôt que de rester dans une cellule de 4 m² à me taper la tête contre les murs... Je préfère qu'ils m'envoient quelque part où il y a du monde. Au bout du compte ils m'ont emmené en centre de rétention...

«Le centre de rétention, ça ressemble à une prison de haute sécurité»

Et là notre aventure commence... tu vois l'endroit, c'est hallucinant. T'as l'impression que t'as commis un meurtre ou je sais pas quoi. C'est un endroit avec des murs de 5 mètres de haut, des barbelés en haut, des caméras de surveillance de partout, des portes sécurisées avec des codes de partout, au moins une trentaine de flics en permanence... Je suis rentré là-dedans comme un prisonnier, ils m'ont donné un nécessaire, un drap, une couverture, une carte qu'ils ont faite sur place vite fait en dix minutes avec une photo prise dans le couloir, mon nom, mon numéro... Ils m'ont emmené dans ma cellule, que je partageais avec deux autres personnes. Ils vont t'enlever tout ce qui est preuve de ton identité : une vieille carte vitale, les papiers à ton nom... ils te laissent juste ce qui te sert à rien. Les téléphones, ils les mettent tous sur écoute. Ils m'ont pris mon numéro... Je suis sûr pour les écoutes parce que pendant mon séjour quelqu'un a parlé à sa femme au téléphone, il lui a dit des choses qu'elle pouvait être seule à savoir, et le juge des libertés a rappelé à ce gars ce qu'il avait dit par téléphone... Sinon y a une association qui vend des trucs et ils ont un téléphone aussi. Bon c'est un téléphone de flics, sur écoute et tout...

Je continue le parcours un peu. À l'intérieur t'as la CIMADE. Ils donnent des infos un peu.

Lyon ville frontière

■ La PAF se met au DEFI...

Depuis le début de l'année la police aux frontières expérimente une unité DEFI (pour Démantèlement des Filières d'Immigration) : des flics en civil qui zonent notamment au centre de rétention pour observer comment les groupes se forment, écouter les conversations, faire « ami ami » avec les retenus ou les intimider... Leur objectif : établir l'identité ou en tout cas l'origine géographique des sans-papiers, afin d'obtenir auprès des consulats le laissez-passer nécessaire à leur expulsion... En bref, un beau boulot de mouchard.

■ Nouvelle expulsion de Roms.

Cette fois-ci ils sont 70 à s'être faits sortir de l'ancien centre social « La Charade », le 3 avril. Ce centre était destiné jusqu'à cette année à accueillir des SDF. Mais pas à être occupé par des gens à la rue. Subtile nuance.

■ Manifestations de soutien.

Le 5 avril, près de 2000 personnes manifestent en centre ville de Lyon contre « l'immigration jetable » et la « chasse aux sans-papiers ». Le 5 mai une cinquantaine de personnes s'est rassemblée à Saint-Fons en soutien à Nacema, en attente d'expulsion au centre de rétention Lyon Saint-Exupéry. Lors de la journée d'action lycéenne du 15 mai, le lycée Jean Lurçat, dans le 8^e arrondissement, est bloqué dans le cadre d'une « mobilisation de soutien à la dizaine d'élèves sans-papiers » que compte l'établissement. Rassemblements d'une cinquantaine de personnes devant la préfecture du Rhône le 20 et le 22 mai, en soutien à Landry et Mahdi, retenus au CRA depuis début mai et en passe d'être expulsés... Le 22 mai, une trentaine de « personnes en situation irrégulière » défilent derrière une banderole réclamant la « régularisation pour tous les travailleurs sans papiers », en tête de de la manif unitaire pour les retraites.



DU BARBELÉ

À la vérité ils font pas grand-chose. C'est juste symbolique : il y a un soutien pour connaître ses droits, si tu as une bonne situation ils peuvent aider à trouver un avocat à l'extérieur. Ils vont te dire si tu as une chance, ce qu'il faut faire... La première chose, pour gagner du temps, ils te conseillent de faire une demande d'asile. C'est une procédure d'urgence, elle est examinée très vite, normalement au bout de 24 heures tu as une réponse. C'est une façon aussi de liquider les gens. Voilà. Donc moi j'ai hésité parce que j'ai eu déjà un parcours. J'ai déjà fait une demande qui a été rejetée, un recours qui s'est mal passé parce que je me suis énervé avec un jury quand ils m'ont demandé des justificatifs, des preuves que je ne pouvais

dossier. Le lendemain j'ai dit ok. Si tu as un dossier clair, c'est-à-dire si tu es facile à expulser, ils ont ton identité tout ça, tu es une proie facile, y a même pas besoin de laisser passer... alors ils sont pas contents quand tu fais une demande d'asile qui les bloque 4-5 jours... Quand j'ai rempli le formulaire dans le réfectoire, j'étais en train d'écrire ma vie, mes dangers tout ça, et il y a un flic qui passe me voir et me demande : « à quoi ça sert de faire une demande d'asile ? ». Ça se sentait dans son comportement que c'était pour me mettre la pression...

En fait ils ont aussi un système, je sais pas si c'est les RG ou autre chose [en l'occurrence le groupe DEFI de la PAF], c'est des types en civil, ils se rapprochent des gens quand on

ils les mettent pendant vingt jours ou un mois en centre de rétention, ils leur trouvent un laisser-passer pour leur payer un voyage gratuit en Tunisie, avec l'argent des contribuables. Leur situation elle est claire... mais les ramener en centre de rétention ça permet de gonfler les chiffres pour arriver à 30 000 reconduites à la frontière. Ce sont de fausses expulsions ; c'est comme quand tu renvoies un Roumain en Roumanie ou un Bulgare en Bulgarie... c'est du gaspillage d'argent. Le lendemain ils reprennent le train. On est en train de priver d'argent des secteurs très importants pour les mettre là-dedans. Peut-être que c'est prélevé du budget de l'aide au développement des pays pauvres... C'est très grave.

Devant le juge des libertés

Donc moi je suis resté un bon moment quand même, 20 jours j'ai passé... ils ont une méthode au bout de trois ou quatre jours tu passes devant le juge des libertés. Un juge qui n'a pas beaucoup de pouvoir sauf quand même celui de te mettre dehors ou te laisser dedans... Sauf qu'en général il fait jamais sortir les gens. Bon je suis passé devant le juge. Avant j'avais discuté avec une avocate, je savais que j'avais pas de preuve suffisante pour le convaincre de me faire sortir mais comme j'avais été malade j'avais quand même un certificat médical rédigé par un médecin agréé par la préfecture du Rhône, qui expliquait que j'avais besoin de soins, etc. Mais ce juge est vraiment con. J'ai pas d'autre mot. D'ailleurs les autres avocats qui défendent les sans-papiers sont en train de préparer une plainte contre lui. Ils m'ont expliqué que ce type est un facho, d'ailleurs c'est un ancien gendarme... Il manque de respect aux gens, il respecte pas les avocats non plus... Il sort du contexte du droit. Par exemple il a jugé un jeune Africain qui vivait près de la frontière belge mais qui s'était fait arrêté pas loin de Lyon. Tu sais ce qu'il a dit au jeune ? « Comment ça se fait un noir qui vit dans le Nord en situation irrégulière pendant quatre ans, comment ça se fait qu'il se soit pas fait contrôler ? »... tout le monde est blanc, yeux bleus, cheveux blonds... il était sincère, choqué sincèrement...

Le juge m'a même pas interrogé, en fait : je t'ai raconté tout à l'heure le rapport rédigé par l'officier de police pendant l'interrogatoire. Il a lu le rapport « vous êtes venu à Lyon parce que vous recherchez un soutien familial, vous vivez de petits boulots au noir donc dans l'illégalité, voilà, c'est bien ça ? ». Comme l'avocate insistait, il a fini par accepter le certificat médical. Il l'a pris mais sans le regarder. Deux heures après c'est les délibérations : « voilà, je vous donne quinze jours au centre de rétention ». Pendant ces quinze jours, ça donne le temps à la préfecture de trouver un laisser-passer et un billet d'avion pour t'expulser vers ton pays d'origine... C'est ce qui s'est passé pour tout le monde... On



pas fournir... t'es menacé dans ton pays par un Etat et je ne me vois pas demander aux autorités algériennes de faire un justificatif comme quoi elles te recherchent parce que je suis un activiste, berbériste et un militant des droits de l'Homme ou un anti-islamiste... ils vont pas me dire « ce monsieur est un opposant recherché, voilà les preuves pour son asile ». (...) Je risque gros. 10 ans de travaux forcés minimum. Malgré tout ça l'Ofpra (Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides) m'avait rejeté. Je suis pas le seul ; même des gens qui sont dans des situations pires que moi. Des milliers de gens...

La politique des chiffres

Bon je continue mon parcours dans le centre. J'ai été vraiment choqué : déjà j'ai pas l'habitude, enfermé, j'ai pas de contact avec l'extérieur. À 22 heures t'es enfermé en cellule, ils t'ouvrent le matin à 8 heures. J'étais complètement désespéré, j'étais sûr que ma demande d'asile serait encore rejetée, mais à la CIMADE ils m'ont conseillé de retenter le coup quand même, vu mon

mange pour ramasser un maximum d'informations : « toi d'où tu viens ? et ben on va te ramener au bled, tu pourras revenir il suffira d'un visa »... ils se la jouent sympa, à rigoler, discuter, mais en fait ils cherchent à avoir l'identité des gens pour obtenir un laissez-passer de leur consulat et les renvoyer chez eux. Imagine quelqu'un qui a franchi les frontières sans passeport sans rien, quand il arrive ici il a pas de papiers donc ils savent pas d'où tu viens... Alors ils ont de nouvelles lois, si tu donnes une fausse identité tu prends six mois de prison. J'ai rencontré un petit jeune, c'était un Tunisien, il a pris six mois pour avoir donné une fausse identité, il a une reconduite à la frontière derrière... Et malheureusement les ambassades, surtout des pays du Maghreb, ils travaillent avec la France, ils ont une collaboration à cent pour cent avec eux... En fait quand on parle de la politique des chiffres, c'est vrai : ils mettent la pression sur les flics pour les résultats... je vais te dire y avait deux Tunisiens qui ont un visa d'un an en Italie. Ils viennent vers Nice pour passer du temps avec des amis et ils se font arrêter. Au lieu de les ramener en Italie

était sept ou huit... mais faut voir la manière dont ils se comportent... On était menottés comme des vrais criminels, entourés par des flics de partout. Bon, ça fait partie du parcours.

« Comme des bombes à retardement »

Et en même temps je suis tombé malade dans le centre... Les médecins, on dirait qu'ils les ont choisis ou alors ils les prennent sous condition... parce qu'ils se foutent du cas des gens : ils essaient juste de te calmer. « Ah d'accord, t'as ce problème, t'as ce problème... alors tiens, prends ces médicaments ». En fait ils te prennent, ils te bourrent de médicaments, comme une bombe à retardement, après tu t'envoies, et si t'explores au bled, ils s'en foutent c'est pas leur problème... Tout le monde dans le centre prend des cachetons pour dormir et tout ça, tellement c'est épouvantable la situation. Tu verrais l'état des lieux : c'est comme une clinique psychiatrique de haute sécurité... t'as un couloir de cinq mètres de long, les gens font des allers-retours, t'as une cour de 30 m² qui a été coupée en deux... Tout ça c'est programmé, c'est pour éviter les éventuelles émeutes et maîtriser la situation vite fait. Ils ont copié ça sur le modèle des prisons de haute sécurité aux Etats-Unis. Tu vois, c'est pareil. D'ailleurs les flics ils viennent jamais au contact des retenus (ils les appellent des retenus mais c'est des détenus)... ils viennent jamais près des détenus armés, ils laissent leurs armes au bureau, parce que pour eux ces gens sont très très dangereux, ils ont peur de se faire confisquer leur arme... Alors qu'on a rien fait de mal, on devrait même pas être là. On est juste dans la misère, à faire un peu de travail au noir... Mais ils ont dans la tête... Quand tu vois ces modes de fonctionnement tu ressens de plus en plus que tu es dans un endroit... tu te culpabilises en fait. Tu te demandes comment ça se fait toutes ces caméras de surveillance, tous ces murs... tu te ressens comme un criminel...

Dans le centre il y a de la tension tout le temps. Déjà y a un système comme pour l'attente du jour d'exécution... T'attends le jour de ton expulsion : dans le centre on dit t'attends ton vol. Il y a une liste, le matin ils l'affichent dans la cour, dehors... tu te lèves, tu sors quand ils déverrouillent les cellules et tu vas voir si y a pas ton nom sur la liste pour un départ... Nous on attend le départ tous les jours... Et puis il se passe des choses. Pendant ma présence là-bas il y a eu quelques cas de grève de la faim mais ils s'en foutent d'eux. Il y eu des cas assez inhumains aussi, une dame africaine qui est tombée du deuxième étage quand les flics ont débarqué chez elle. Elle s'est cassée la colonne vertébrale. Et au lieu de la soigner ils l'ont amenée au centre de rétention. C'est une femme qui peut même pas voyager. Elle peut même pas s'asseoir. Pour la faire bouger il faut trois personnes. C'est un centre de rétention et on ramène les gens dans des conditions minables comme ça... Il y avait aussi une chinoise qui a failli mourir. Elle est restée quinze jours au lit, je suis allée la visiter... elle a soixante quinze ans, elle mange pas, elle parle pas, elle dort plus... je crois qu'elle est complètement foutue. Une mort-vivante, quoi. Je suis allé la voir, je me demandais : pourquoi ils la cherchent ? La politique des chiffres ça veut dire qu'ils ignorent le droit des gens... Quand tu vois aussi des gens qui ont leurs enfants nés en France, scolarisés et tu les retrouves en centre de rétention...



Bon, ils ont une politique de soi-disant gentillesse pour gérer la situation, parce qu'il y a déjà eu des émeutes, des grèves de la faim... Alors le chef arrive tous les soirs dans le réfectoire en demandant : « monsieur un tel vous allez bien ? il vous manque rien ? »... mais c'est une politique d'hypocrite pour maîtriser la situation. Entre détenus ça parle, dès fois on se voit pour se demander ce qu'on va faire, est-ce qu'on va faire la grève de la faim, etc. Mais ce qui gêne dans ce centre de Lyon c'est que ça se renouvelle : y a des gens qui arrivent et quarante huit heures après ils ont vu le juge, pfuiiii ils sont dans leur avion...

Ce qui fait qu'ils laissent pas se faire des liens entre les gens pour faire des choses... Il y a aussi des familles, quand tu as des familles avec des enfants c'est compliqué de partir en émeute... Voilà. C'est voulu. C'est vraiment pas beau à voir.

Fins de parcours

Deux jours après le passage devant le juge j'ai eu un malaise, je suis tombé gravement malade, donc ils ont été obligés de m'emmener à l'hôpital, pour faire un radio, pour voir si y'avait pas une hémorragie interne et tout ça. Je me rappelle je pouvais pas faire dix mètres à pied, j'avais tellement mal, ils me bourraient de médicaments... c'est une sorte de dopage pour calmer la douleur, retarder l'explosion de la bombe. Au début ils voulaient pas m'envoyer à l'hôpital. Même le médecin ils l'ont dressé pour faire ce genre de chose ou peut-être il travaille pour eux, peut-être c'est un flic... En tout cas il travaille pour la police pour liquider les gens. Toujours est-il qu'à un moment ils ont été obligés de m'envoyer à l'hôpital pour pas prendre de risque. Et là, la surprise : j'étais malade ; je suis parti avec des claquettes, un short, parce que j'avais trop mal pour m'habiller... et ils m'ont mis une ceinture dans laquelle passait des menottes... et avec trois policiers pour m'escorter. Et quand on est arrivé à l'hôpital, ils ont même pas respecté le secret médical, ils sont rentrés avec moi dans le cabinet, ils sont restés debout comme ça... Je suis revenu pareil. Moi j'avais honte parce que je

Semaine de solidarité sans frontières du 9 au 16 juin 2008

IVAN, Bruno et Damien sont interpellés le 19 janvier 2008 sur la route les menant à la manifestation vers le centre de rétention de Vincennes (près de Paris), en possession de fumigènes artisanaux et de clous tordus (crève pneus). Arrêtés, ils refusent l'identification par empreintes et par ADN. Deux sont placés en détention, un est sous contrôle judiciaire.

Deux autres personnes sont arrêtées le 23 janvier par la douane, lors d'un contrôle routier près de Vierzon. Dans leur coffre, du chlorate, des plans d'une prison pour mineurs (EPM) et des manuels de sabotage. Elles sont incarcérées sous une juridiction spéciale : l'antiterrorisme. Les flics les accusent d'avoir eu l'intention de s'attaquer à un EPM et pour l'une des deux, d'une tentative de sabotage sur un véhicule de police.

Aujourd'hui, tous les cinq sont mis en examen pour « détention et transport de substances explosives ou incendiaires » et « association

de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste ». Quatre d'entre eux sont incarcérés depuis quatre mois.

Des récentes mutineries dans les centres de rétention en grève avec occupation de leur lieu de travail par des centaines de sans-papiers, cela rappelle à tous qu'exploitation et enfermement sont liés. Non seulement par le développement du travail en prison ou l'aspect toujours plus carcéral des conditions d'exploitation, mais aussi parce que l'incarcération (des sans-papiers, des mineurs, de ceux et celles qui s'obstinent à survivre hors du salariat ou de tout ennemi de l'intérieur) est une des menaces qui permet à tous d'accepter des conditions d'exploitation toujours plus infâmes.

La nécessaire solidarité avec les prisonniers ne peut pas être exclusivement matérielle. Elle se constitue aussi de toutes les luttes, de tous les actes et résistances qui s'opposent et s'attaquent

à la bonne marche de l'Etat et du Capital. Elle se veut également une extension et une intensification de la révolte...

Qu'il s'agisse de fumigènes allumés à Dijon, Grenoble, Toulouse ou Paris, de banderoles déployées, d'organismes liés aux expulsions attaqués, de tags et de blocages dans les rues ou d'une émission de radio perturbée, plusieurs actes de solidarité se sont déjà déroulés un peu partout. L'idée d'une semaine de solidarité entre le 9 et le 16 juin est d'intensifier à cette période divers actes solidaires qui pourront se répondre et qui ne s'arrêteront peut-être pas là...

Solidarité avec les deux de Vierzon, avec Bruno, Ivan, Damien et les autres ! Liberté pour tous les prisonniers, avec ou sans papiers ! Liberté pour toutes et tous ! Toute contribution pratique à la semaine de solidarité sans frontières pourra aussi être envoyée à : solidarite_sans_frontieres@riseup.net

suis sorti, tout le monde me regardait avec mes menottes à la ceinture. Ils devaient se dire celui là c'est Abel Ferrara, le grand criminel. Ils m'ont amené au centre et là au bout de deux jours mon état de santé s'est encore dégradé... J'ai eu la chance de tomber sur un autre médecin, qui m'a examiné et a jugé que mon état était grave. Donc il a demandé une autre consultation à l'hôpital, alors ça a recommencé, menotté avec les flics et tout, et je suis quand même resté vingt jours dans cet état, malade et tout ça... je commençais vraiment à en avoir marre. Mon séjour je l'ai vécu comme on dit comme un cauchemard. Je faisais des allers-retours dans le couloir de la prison toute la journée, à attendre de partir, à pas savoir ce qui allait m'arriver... Ma demande d'asile j'avais pas eu de réponse, ce qui est bizarre parce que normalement au bout de vingt quatre heures... En fait moi ils m'ont libéré avant que je reçoive la réponse. Le chirurgien de l'hôpital a déclaré qu'il fallait une intervention chirurgicale d'urgence, et le deuxième médecin du centre, celui dont je t'ai parlé là, m'a fait une attestation comme quoi je pouvais pas voyager dans cet état. Donc ils m'ont fait un petit bout de papier comme quoi j'étais libérable, mais sans avenir : tu sors dehors, tu fais ton opération et tu te fais contrôler, tu reviens au centre. Le soir même je suis arrivé ici à Villeurbanne et j'ai reçu un coup de fil de la Cimade qui me disait qu'ils avaient reçu un courrier de Ofpra,

ils m'accordaient l'asile et donc voilà, j'étais statutaire, une autre vie commence...

Dans ma vie j'étais jamais allé en prison même pas en garde à vue et là vingt jours dans un centre... là c'est pire qu'une prison de droit commun. Parce que tu vois l'état des lieux, tu vois les détenus, ils sont suicidaires... ils ont rien à perdre. Quelqu'un qui a fait dix jours de mer au mois de janvier, qui a fait mille kilomètres sur un chalutier qui tient pas la route, au froid, avec la faim... il arrive et tu le renvoies à la case départ, lui il a rien à perdre. Les retenus dans leur tête, ils s'en foutent. Ils ont pas le moral. C'est pas comme un détenu qui sait qu'il a six mois à tirer après il a une vie à faire. Un retenu dans un centre de rétention il sait pas quand il va se retrouver dans son pays d'origine. Et y a les conséquences dans le pays d'origine s'il est recherché... Les responsabilités aussi de l'Ofpra d'exposer ces gens... T'as tout ça et puis le comportement suicidaire : moi j'ai assisté à un suicide. Normalement ils peuvent pas te laisser dans le centre plus de 31 jours. Au trente deuxième, s'ils arrivent pas à avoir de laisser-passer, ils sont obligés de te libérer... donc y avait un jeune Tunisien qui est resté 31 jours ; il lui restait quatre heures et il était libérable, il est sorti dans la cour et il a vu son nom sur la liste de départs, départ le soir même pour Tunis... Malgré leur surveillance pour tout ce qui est métal et tout ça il a réussi à se procurer une boîte de tabac

à chiquer, il l'a ouverte, il a fait des lames avec et il s'est coupé les veines et tout. Moi j'étais dans ma cellule, j'ai entendu quelqu'un courir dans le couloir et crier « suicide ! suicide ! ». Je suis sorti et j'ai vu un collègue à lui le sortir dans le couloir : il pissait le sang de partout. Tu vois comment les gens ils préfèrent mourir que repartir et refaire le chemin à zéro. Parce qu'il y a que lui qui a connu le parcours... Tu arrives enfin à destination où, malgré les difficultés, tu te sens peut-être bien et tu te retrouves en centre de rétention pour être ré-expulsé dans ton pays et peut-être encore refaire le chemin... Par contre le jeune homme il est pas mort. Dans l'urgence il pissait le sang, il tremblait. Les pompiers sont venus ils lui ont mis les pansements. Vingt-quatre heures après on a eu l'information qu'ils l'avaient expulsé comme ça, tout le corps bandé comme une momie, en Tunisie. Ça c'est que les autorités tunisiennes sont des lâches... Normalement une personne qui arrive comme ça, la police aux frontières tunisienne elle doit pas l'accepter. Mais ils s'en foutent... Pourquoi ? Parce que Sarkozy il est parti au Maghreb comme ça y a quelques mois, il leur a fait signer des accords, il leur impose sa politique. Il a signé des accords avec le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, il leur a promis l'union méditerranéenne... Et comme les consuls aussi ils gagnent cinquante euros pour un laisser passer... donc c'est un business aussi. ■

Lettre d'Ivan et Bruno depuis les prisons de Fresnes et de Villepinte

SALUT À TOUS les copains, à tous ceux qui ne sont pas résignés à la situation que nous vivons

Nous avons été arrêtés le 19 janvier. Nous sommes deux en prison, le troisième est sous contrôle judiciaire (il passait par là et avait le tort de nous connaître). Nous avons en notre possession un fumigène que nous avons fait en mélangeant du chlorate de soude, du sucre et de la farine. Enflammé, ce mélange produit un fort dégagement de fumée. Nous projetions de l'utiliser à la fin de la manifestation qui allait ce jour-là devant le centre de rétention de Vincennes. Notre idée : se rendre visible auprès des sans-papiers enfermés, sachant que la police tenterait sûrement de nous empêcher d'approcher du centre. Nous avons aussi des pétards pour faire du bruit et des crèves-pneus (clous tordus) qui peuvent être disposés sur la route pour empêcher les voitures de passer.

Pour la police et la justice, le prétexte est tout trouvé, nous avons les éléments pour une bombe à clous. Voilà ce dont nous sommes accusés :

« Transport et détention, en bande organisée, de substance ou produit incendiaire ou explosif d'éléments composant un engin incendiaire ou explosif pour préparer une destruction, dégradation ou atteinte aux personnes.

Association de malfaiteurs en vue de commettre un crime de destruction volontaire par l'effet d'un incendie, d'une subs-

tance explosive ou de tout autre moyen de nature à créer un danger pour les personnes, commis en bande organisée.

Refus de se prêter aux prises d'empreintes digitales ou de photographies lors d'une vérification d'identité.

Refus de se soumettre au prélèvement biologique destiné à l'identification de son empreinte génétique par personne soupçonnée de crime ou délit. »

Ça fait froid dans le dos. Voilà pour les faits, nous allons tenter d'y apporter une réflexion.

Ce n'est évidemment pas au regard de ce que nous détenions ou de ce que nous projetions de faire que nous avons été traités de la sorte. L'État criminalise la révolte et tente d'étouffer toute dissidence « non-autorisée ». Ce sont nos idées et notre façon de lutter qui sont visées, en dehors des partis, des syndicats ou autres organisations. Face à cette colère que l'État ne parvient ni à gérer ni à récupérer, il isole et désigne l'ennemi intérieur. Les fichiers de police et des renseignements généraux construisent des « profils-types ». La figure utilisée dans notre cas est celle de « l'anarcho-autonome ». Le pouvoir assimile cette figure à des terroristes, construisant une menace pour créer un consensus auprès de sa population, renforcer son contrôle et justifier la répression.

C'est pourquoi nous sommes aujourd'hui en prison. C'est la solution choisie par l'État

pour la gestion des illégalismes, des « populations à risque ». Aujourd'hui il faut enfermer plus pour plus longtemps. Les contrôles, toujours plus efficaces, et les sanctions qui font peur assurent à ceux qui détiennent ou profitent du pouvoir une société où chaque individu reste à sa place, sait qu'il ne peut pas franchir les lignes qu'on a tracé pour lui, qui l'entourent et le compriment, sans en payer le prix. Si nous luttons aux côtés de sans-papiers, c'est que nous savons que c'est la même police qui contrôle, le même patron qui exploite, les mêmes murs qui enferment. En allant à la manifestation, nous voulions crier en écho « Liberté » avec les prisonniers, montrer qu'on était nombreux à entendre la révolte qu'ils ont menée pendant plusieurs mois. Allumer un fumigène, tenter de s'approcher le plus possible des grilles de la prison, crier « fermeture des centres de rétention », avec la détermination de vouloir vivre libre. Cette lutte, dans laquelle on peut se reconnaître, est un terrain de complicités à construire, un lieu possible de l'expression de notre propre révolte.

Nous ne nous considérons pas comme des « victimes de la répression ». Il n'y a pas de juste répression, de juste enfermement. Il y a la répression et sa fonction de gestion, son rôle de maintien de l'ordre des choses : le pouvoir des possédants face aux dépossédés.

Quand tout le monde marche en ligne, il est plus facile de frapper ceux qui sortent du rang.

Nous espérons que nous sommes nombreux et nombreuses à vouloir posséder pleinement nos vies, à avoir cette rage au cœur pour construire et tisser les solidarités qui feront les révoltes.

Bruno et Ivan, avril 2008

SALE PRINTEMPS POUR LES "ACACIAS"

L'existence des sans-papiers est en elle-même une résistance. Ils sont traités tels des irrégularités qu'il s'agirait d'éliminer, comme en témoigne le récit de R. (p. 6) ou la multiplication des expulsions de squats, de foyers, et du territoire. Pourtant, des personnes trouvent encore la force de refuser, de tenir tête à une administration qui gère leur parcours comme est organisée la gestion des déchets.

C'EST L'OCCASION DE parler des familles qui habitent encore aux "Acacias", un foyer d'hébergement mis en place pour la trêve hivernale dans le cadre du plan « grand froid » et qui, comme les autres foyers ou structures de ce type, doit fermer ses portes au début du mois d'avril parce que comme chacun sait la misère est moins pénible au soleil... La machine était bien réglée, les rouages huilés. Seulement voilà, quelques familles refusent de quitter les lieux et préfèrent occuper des locaux pourtant bien peu confortables. La force, ces personnes la trouvent dans les liens tissés avec un voisinage solidaire et dans la vie qui l'emporte sur une situation intenable. Cette force, les familles l'opposent aux décisions politiques et préfectorales qui agissent sur elles non comme des catastrophes climatiques mais bien comme une mécanique intentionnelle.

Le foyer des Acacias était censé fermer le 10 avril. Chacune des familles a reçu un courrier de la DDASS (qui s'est illustrée une fois de plus par son inutilité) leur demandant de quitter les lieux car « les salles jusqu'alors mises à disposition doivent fermer ». Aucune raison réelle n'est avancée. Et des familles déjà terriblement fragilisées par leur exil, se prennent le violent mépris administratif : « C'est comme ça ». L'Etat est bien ce monstre froid dont parlait Nietzsche. Ah si, on leur indique quand même qu'elles peuvent, si elles le désirent, recourir aux diverses structures d'hébergement en appelant le 115. Mais les familles connaissent bien (pour y avoir vécu) ces structures moyenâgeuses que sont le Centre Kleber ou encore celui de Vénissieux. Elles écartent donc avec horreur cette « solution » humiliante. Les pressions sont également faites par l'association « Entre-temps », qui est responsable du foyer et qui s'est chargée d'installer là neuf familles au début de l'hiver. Ses membres incitent les familles à partir le plus vite possible et à accepter les diverses propositions. Cette association reçoit des subventions directement de l'Etat et, comme son nom l'indique, son objectif est de s'occuper des problèmes de logement entre les périodes où il est accepté par tous que les gens vivent dans la rue ou dans des centres insalubres. Si elle est composée d'éducateurs chargés d'aide aux devoirs et de « médiation », les attributions essentielles de cette association sont l'aide alimentaire et évidemment le caractère institutionnel qu'ils apportent à un tel lieu. Tant qu'elle était présente sur les lieux, « Les Acacias » gardait le statut légal de foyer... Le 10 avril,



sous l'effet d'un rassemblement d'une trentaine de personnes appelées par le collectif « Personne dehors » et, comme il ne cesse de s'en vanter, d'une lettre d'André Gerin, le maire communiste du coin, les familles obtiennent un délai de quinze malheureux jours par les bonnes grâces de M. le Préfet. Le 28 avril un nouveau rassemblement a donc lieu, ce dernier impliquant cette fois près de 70 personnes, l'association Entre-temps est alors maintenue aux « Acacias ». Ce rassemblement, dont l'objectif principal était de parer à une éventuelle expulsion par les forces de l'ordre ou à une intervention de la Police Aux Frontières est vécu comme une réussite. Pourtant le Vendredi 9 mai, la donne est changée, l'association légitimée n'étant plus subventionnée, elle quitte le foyer faisant officiellement de ce lieu de résidence un squat...

Ne nous perdons pas, soyons pragmatiques : dans toute cette histoire, qui est la machine et qui la combat ? On a pu s'étonner de certains détails concernant les personnes élues ou proches de la mairie qui viennent tous les matins depuis le second rassemblement, de 6h à 9h, et qui semblent complètement ignorer les procédures d'expulsion et les informations concernant une intervention policière sur leur propre commune. Ainsi ils laissent entendre une possible expulsion à n'importe quel moment. Alors on nous parle des Acacias comme un foyer d'hébergement et non de logement (la nuance ? nous ne l'avons pas saisie, la seule que nous percevons, c'est l'incapacité de la mairie à

fournir une solution durable). On nous dit « vous voyez bien, ce n'est pas un endroit décent pour vivre ». Ils disent venir pour l'application de la loi DALO parce que c'est leur responsabilité. Pleins de compassion et de bons sentiments, ces gens viennent tous les matins pour gérer cette situation, pour que les trois familles qui habitent encore aux « Acacias » puissent finalement obtenir une solution, ailleurs, loin de Vénissieux. Déconcertant, mais pas si étonnant.

« Vous savez, dans ces histoires, tout le monde se refille la patate chaude... », lâche une élue.

Les familles venaient presque toutes du centre d'hébergement Kleber lorsqu'elles sont arrivées aux « Acacias ». Le centre Kleber, qu'est-ce que c'est ? C'est là qu'on atterrit quand on fait le 115. Un lit de camp en dortoir, du linge pas toujours propre, pas de placard personnel, interdiction de faire à manger, aucun espace intime, pas de liberté de circulation... Les règles sont très simples : arriver entre 17h et 20h, repartir avant 10h avec le stress permanent de perdre sa place.

Depuis qu'elles sont arrivées aux « Acacias », les familles se sont soutenues mutuellement, recevant par ailleurs la solidarité d'un voisinage composé de marchands à la sauvette et d'autres personnes en situation difficile mais qui aident tout de même ces familles.

Les enfants se scolarisent et les familles redeviennent actrices de leurs conditions de vie. Pendant cet entre-temps concédé, les habitants peuvent à nouveau faire la cuisine, manger en famille ou encore inviter des amis chez eux... Quand cette période arrive à son terme, l'association du foyer leur fait comprendre qu'ils feraient mieux de partir avant d'être illégaux et d'être emmenés par la PAF. LANAEM (Agence Nationale d'Accueil des Etrangers et des Migrations) vient les voir pour leur proposer de rentrer gentiment dans leurs pays au bénéfice d'une somme d'argent : pression psychologique, peur de l'expulsion du logement, peur de l'expulsion du territoire, humiliation face à des propositions pécuniaires, sentiment de n'être qu'une statistique, rage contre une situation sur laquelle ils n'ont que peu de prise. La DDASS envoie son courrier administratif, formaté, impersonnel - une sentence. Le préfet n'accorde qu'un délai, l'association quitte les lieux, ne restent que ces élus qui organisent des réunions au sein même du foyer sans prendre la peine d'y convier les habitants. L'adjoint au maire s'est déplacé cette fois, c'est rare, son beau costume et ses chaussures vernies sont à eux seuls une insulte de plus, il serre des mains et va présider sa réunion.



Restons sur le qui-vive !

« Les Acacias », 23 rue Oradour sur Glane, Vénissieux. (En cas d'urgence, l'info circule sur Rebillyon.info)

L'ANAEM ou les nouveaux négriers

La création de l'Anaem (Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations) en 2005 résulte de la fusion de l'OMI (Office des Migrations Internationales) et du SSAE (Service Social d'Aide aux Emigrants). L'objectif de cette fusion est de rationaliser l'accueil des primo-arrivants en créant un service administratif unique. Ses moyens : la mise en place de plates-formes d'accueil et d'un contrat d'accueil et d'intégration obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2007. Derrière ce programme se cache un projet de mise en coupe réglée du service social aux étrangers doublé d'une volonté de domestication de la population concernée, avec la connaissance du français comme point d'appui. Cette « contractualisation » du séjour, consacrée par les mots « accueil et intégration » se met en place dans une conjoncture où un intense travail idéologique est mené pour convaincre des dangers du communautarisme inhérent à toute présence étrangère. Derrière ces mots, on peut lire sans s'y tromper : formatage et mise au pas.

Dans ce dispositif a surgi la figure de l'auditeur social, nouvel interlocuteur de l'étranger dans les plates-formes d'accueil. À leur arrivée, les immigrants vont devoir subir un sermon sur les valeurs de la République suivi d'un film sur ce qu'est la France, une visite médicale, un entretien débouchant sur un « positionnement linguistique » avec l'auditeur social qui, s'il le juge bon, propose une visite à l'assistant social, tout cela bien souvent sans interprète.

Le profil de l'auditeur social ? Une aptitude à intérioriser la consigne. La consigne ? Officiellement, informer l'arrivant sur la nécessaire signature du contrat d'intégration, avec formations civique et linguistique à la clé. En pratique, dépister les gens dits « à problème » à travers tout ce qui, chez le candidat au séjour, pourrait justifier une intégration à marche forcée (polygamie et port du voile, par exemple, et avant tout difficultés de langage).

La logique des plates-formes d'accueil est ponctuelle et arithmétique : il s'agit d'engranger les contrats d'accueil et d'intégration, d'en produire une statistique et d'expulser ceux ou celles qui ne suivent pas les clauses du contrat à la lettre. Peu importe que la formation linguistique, présentée comme une pièce maîtresse du dispositif, soit fréquemment une imposture. Peu importe que la langue puisse ainsi devenir un instrument de punition (« qui ne parle pas s'en va ») : la plate-forme d'accueil est vite devenue un but à elle-même.

Merci l'ANAEM

Faciliter l'expulsion des pauvres : « l'aide au retour humanitaire ». Pour « tout étranger en situation de dénuement ou de grande précarité auxquels l'État français souhaite offrir la possibilité d'un rapatriement dans son pays d'origine ou un pays d'accueil ainsi que leur conjoint et enfants ». 300 € par adulte, 100 € par enfant.

En finir avec ceux qui résistent : « l'aide au retour volontaire ». Comprendre payer les gens condamnés à une invitation à quitter le territoire français (IQTF) ou à une obligation à quitter le territoire français (OQTF) pour qu'ils se cassent. Pour être sûr de ne pas revoir les familles d'ici peu, la thune est versée en 3 fractions (30% lors du départ de France, 50% six mois après le retour dans le pays d'origine et 20% 12 mois après le retour). 2000 € par adulte, 1000 € par enfant.

Même les mineurEs y passent. Peut « bénéficier » du programme « retour des mineurs isolés » : « tout mineur étranger non accompagné, sur demande d'un magistrat ou dans le cadre d'une procédure de réunification familiale dans son pays d'origine ». Ainsi, le moindre pas de travers peut conduire n'importe quel gaminE de moins de 18 ans à l'expulsion sur simple décision du juge. L'ANAEM se charge même de remettre le gosse à la justice du pays d'origine... ■

Témoignage à Vincennes

Témoignage d'un retenu du centre de rétention de Vincennes Jeudi 24 avril. Il décrit d'une part comment les deux centres sont utilisés pour isoler les personnes qui ont subi des violences et pour casser les solidarités entre retenus. D'autre part, il témoigne du seul traitement administré dans le centre de rétention : du doliprane.

Il raconte qu'un retenu s'est fait frappé par une vingtaine de flics : « Il mange que hallal et la cuisinière l'a insulté. Il a lui a balancé le plat qui ne l'a pas touché : il ne pouvait pas l'atteindre, il y a un grillage entre les deux. La cuisinière a dit qu'il lui avait craché dessus ; vingt policiers l'ont tabassé en dehors des caméras, il fait 1 mètre 50, il était bien amoché, rangers sur le visage, ils ont essayé de lui casser le poignet. Après, ils l'ont mis une heure en isolement. Ils lui ont mis les menottes, beaucoup trop serrées : il est sorti avec les poignets enflés. On lui a dit de porter plainte mais tout est en dehors des caméras. Il nous a fait de la peine alors on s'est manifesté. Les flics nous ont poussés, ont fermé le sas de protection pour l'administration, ils nous ont dispersés. Après ils l'ont mis dans l'autre bloc (CRA2), on était ensemble solidaires, là-bas il est tout seul avec de nouveaux gens. La chef (de la police) disait que c'était lui qui remontait les gens contre la police, mais c'est pas vrai. À chaque fois que quelqu'un réagit, ils le mettent de l'autre côté »

Après, il raconte le travail de l'infirmière : « À chaque affichage (dates des expulsions), c'est la panique, le désespoir. Les gens tombent malades et ils ne veulent pas appeler le Samu. Ils ne donnent que du Doliprane. Pour un Egyptien, il souffrait, avait mal au ventre. L'infirmière a donné un doliprane et a dit qu'il faisait semblant, qu'il avait seulement une crise d'angoisse. Il continuait à avoir mal dans sa chambre, alors on a insisté pour qu'ils appellent le Samu, ils voulaient toujours pas. On a dit qu'il fallait pas qu'il meure, les flics ont répondu qu'il avait vu l'infirmière et qu'elle prendra sur elle si il meurt. On ne voulait pas qu'il meure et finalement ils ont appelé le samu. Il avait un rein bloqué, qui marchait plus(...). Il y en a un qui est sorti au procès pour dossier médical. »

« Ils ne veulent pas qu'on rigole, qu'on parle entre nous. Il y a des flics qui nous insultent. Ils cherchaient quelqu'un et ont demandé : « où est-ce qu'il est cet animal ? ».

« Aujourd'hui y'a eu un vol pour le maroc, ils ont scotché le gars comme une chenille. Le commandant de bord a refusé de l'embarquer. Ce soir, ils ont affiché son nom pour le premier vol de demain. Ils étaient une vingtaine pour le prendre. Il fait 60 kilos, deux personnes, ça suffit. Ils l'ont ficelé à 5h du matin, il pouvait pas aller aux toilettes, ni avoir une cigarette, rien. »

« Hier à la visite, y'a une femme qui venait voir son mari. Ils ont essayé de se suicider, ils ont pris des cachets. Il a été emmené à l'infirmerie puis à l'isolement. On sait pas comment il va maintenant, ils l'ont emmené à l'autre bloc (CRA2) ». Contact : retention_1@samizdat.net



TOI AUSSI, OUVRE TON SQUAT !

Petit manuel pratique pour occuper illégalement Lyon

1. Le choix du quartier. Des espaces innocués y'en a partout dans Lyon et ses alentours, cela-dit, délimiter certains quartiers permet de ne pas s'épuiser lors des repérages. Il faut aussi savoir que plus vous êtes près du centre ville, plus ça fait chier les flics, plus la situation risque d'être conflictuelle.

2. Le repérage. Votre regard doit se porter sur :

- l'état général de la maison (ne vous fiez que moyennement à ça, parfois des maisons habitées paraissent vides et vice versa...)

- la boîte aux lettres : beaucoup de courrier dans la boîte signifie que personne ne vit sur place.

- les traces de passage (volets ouverts, jardin entretenu). Lorsqu'un lieu vous intéresse particulièrement, posez des marqueurs sur les accès (fils de nylon, scotch...) le plus discrètement possible, et vérifiez les tous les deux-trois jours. La dernière étape du repérage est de rassembler le maximum d'informations sur la maison et sur le propriétaire. Pour cela, vous pouvez aller consulter en priorité les documents administratifs publics (direction de l'aménagement urbain, cadastre) mais vous pouvez également faire une enquête de voisinage (par téléphone, c'est le plus discret). Plus vous aurez d'informations sur la maison, plus la tactique à adopter ensuite sera claire.

3. Le choix du lieu. Tout dépend de ce que vous voulez faire dedans : être discret.e.s (dans un appart par exemple), faire des concerts (dans un lieu facilement isolable), ou même ouvrir le lieu sur le quartier (on a déjà vu des locaux commerciaux squattés). Attention en tout cas, depuis quelques mois, une des principales tactiques des flics est d'essayer d'expulser au moyen d'une mise en péril du bâtiment. Vivre en squat ne veut pas dire vivre dans un taudis, n'ayez pas peur de squatter des palaces !

4. Comment ouvrir ? Pour ouvrir, il faut avoir en tête le plus précisément possible la disposition des lieux, le mode opératoire pour entrer et la répartition des rôles de chacun-e.

Choisir le moyen le plus silencieux : (percer une serrure, monter avec une échelle pour atteindre une issue ouverte, démonter un volet...). Si rien n'est possible, allez-y au pied de biche.

- Prévoir des guets dans la rue pour avertir à l'intérieur en cas de problème.

- Prévoir le maximum d'outils pour assurer le barricadage, (des étais se révèlent quasi toujours efficaces pour condamner une issue et on en trouve en nombre dans les chantiers de construction, vous pouvez également voler facilement des serrures dans les grands magasins de bricolage).

- Prévoir quoi dire en cas d'intervention de la police*. Dans la plupart des cas, il est préférable d'ouvrir tard dans la nuit de manière à être le plus discret possible. Entrer signifie rester quelques jours dans le lieu en évitant d'attirer l'attention, prévoyez de quoi nettoyer un espace, dormir boire et manger. La tactique à adopter pour l'ouverture dépend évidemment du lieu, de son utilisation souhaitée et de la manière de faire avec laquelle vous vous sentez le plus à l'aise (certains préfèrent appeler la police plutôt que de l'attendre, d'autres préfèrent ouvrir la journée en se faisant passer pour des ouvriers...).

5. Comment protéger la maison ? Une fois entré, il faut faire en sorte que les flics eux, ne rentrent pas. Pour cela, barricadez au maximum les issues, prévenez du monde, contactez un avocat. Tant qu'il n'y a pas de nouvelle de l'huissier ou des flics, il faut du monde dans la maison, c'est le moment pendant lequel il faut rester le plus vigilant et motivé. Prévoyez de la musique, de la bière et des cartes. Une fois que l'huissier a constaté l'occupation, vous pouvez relâcher un peu la pression et surtout vous consacrer pleinement à rendre le lieu vivable.

6. Gérer les flics, l'huissier, le procès. Si les flics ne font que passer et que vous êtes bien barricadés, pas d'inquiétude, vous pouvez même faire les morts. Parfois ils se font plus insistants : dans ce cas soit la porte résiste à tout, soit il peut être utile de désamorcer la situation en parlant avec eux (par exemple prendre les flics à leur propre jeu en affirmant sa connaissance de la loi). A priori une expulsion en bonne et due forme ne peut être entreprise sans décision exécutoire d'un tribunal. C'est à dire qu'un huissier doit venir constater l'occupation et relever les identités pour lancer la procédure. Si l'on ne compte pas se défendre en justice, on peut lui donner de fausses identités avant de l'envoyer chier. En tout cas, sa venue signifie généralement une convocation prochaine au tribunal, et garantit que la procédure suit un cours normal et donc vous laisse quelques temps tranquille (de 1 à 6 mois en moyenne). Chaque situation de squat est singulière, et les procédures d'expul-

sion sont multiples (les procédures au tribunal administratif pour certains lieux publics ou les ordonnances sur requête étant les plus expéditives). Bien sûr le procès est perdu d'avance. Pour autant, il est toujours possible d'aller en justice pour tenter de gagner du temps. Dans ce cas, mieux vaut sûrement la jouer larmoyant, en insistant sur la précarité des situations vécues par les habitant-es, et essayer de démontrer que les projets sur la maison n'ont pas de réalité immédiate. Encore faut-il que le jeu en vaille la chandelle : certaines procédures peuvent être vraiment fastidieuses, à naviguer entre paperasses et avocats.

Les risques pénaux. Une occupation sans droit ni titre ne donne pas lieu à des poursuites pénales. Cependant, comme les témoignages des flics et des proprios ont toujours plus de valeur, il peut arriver (assez rarement) que des plaintes pour violation de domicile ou effraction aboutissent à des condamnations.

Avocats. À Lyon, peu d'avocats sont compétents et disposés à défendre des squatteur-e-s gratuitement ou avec l'aide juridictionnelle. Cela-dit, certains-es refusent assez rarement... Contactez-nous !

Créer une résistance à l'échelle de la ville. Depuis bientôt deux ans maintenant, une intersquat rassemblant plus de soixante personnes assure une plateforme de solidarité et d'actions en faveur de la réappropriation illégale de l'espace urbain lyonnais. Ce collectif élargi permet des interventions rapides en cas de problèmes avec les flics dans les squats, une coordination d'actions ponctuelles en ville (zones de gratuités, bouffes gratuites dans la rue ou sur les marchés, occupation du consulat danois en soutien au squat Ungdomshuset de Copenhague) et une circulation d'informations et de pratiques autogérées. Parce qu'on ne pas laisser la ville aux promoteurs et aux flics, **serrons-nous les coudes !**

-> Intersquat69@no-log.org

*** Pour plus de précisions :** ce présent guide est bien sûr très incomplet, il se veut surtout un appel à l'ouverture de nouveaux squats sur Lyon et à ce que celles et ceux qui y pensent passent à l'acte. Pour une description détaillée et précise d'une ouverture de squat, téléchargez la brochure « Le Squat de A à Z » sur www.squat.net ■



LE BOULON c'est la seule maison de la rue Paul Verlaine, le seul vestige d'une ville encore un peu humaine ; tout autour, ce sont des immeubles neufs qui ont poussé comme des tournesols. Une petite maison avec un jardin et un hangar, en plein milieu de la métropole, une dent cariée, un minuscule interstice dans le quadrillage du contrôle.



Trois ans et demi maintenant que le Boulon est ouvert, trois ans qui ont permis énormément de rencontres et d'activités, trois ans pendant lesquels Le Boulon est devenu un lieu autonome de subversion et de contestation. Au fur et à mesure des années, le Boulon a été aménagé, on a pu y organiser régulièrement des restos ouverts sur le quartier, l'atelier vélo qui fonctionne à plein régime chaque lundi, la friperie gratuite du mardi soir, les cinés du jeudi et depuis quelques temps des concerts de rap, de punk et de musiques bizarres. Le Boulon, c'est aussi le lieu où peuvent se reposer un temps tous les squatteurs expulsés, c'est là où l'on peut stocker le matériel, se retrouver tous pour manger, parler et danser.

LE SQUAT "LE BOULON" MENACÉ D'EXPULSION !

Au mois d'avril, Le Boulon a accueilli pendant un mois plusieurs familles roms expulsés du squat du 88 rue Anatole France à Villeurbanne. Deux jours après leur arrivée, un huissier s'est pointé pour constater l'occupation, ce qui n'était jamais arrivé en 3 ans d'existence. Le procès du Boulon est sans aucun doute un procès politique, un procès pour solidarité avec des indésirables. Nous n'avons pas été prévenu du procès qui s'est déroulé bien tranquillement sans nous et c'est sans nous laisser la possibilité de nous défendre que l'on nous demande maintenant de partir avant la fin du mois d'août. Nous ne voulons pas partir comme ça sans d'abord montrer ce dont nous sommes capables.

Nous allons tenter un recours au Juge d'exécution des peines afin d'obtenir un délai supplémentaire (de trois à six mois on espère...). Même si l'incertitude plane sur ce délai, un appel à soutien sera lancé dès que nous saurons précisément la date d'expulsion. Nous voulons que les mois à venir au Boulon soient des mois de bacchanale, un moment de résistance joyeuse contre l'urbanisme bourgeois. Pour cela, toutes les idées sont les bienvenues, des ateliers, des concerts, des discussions-débats, tout ce qui pourra participer à faire vivre intensément les derniers moments.

C'est la guerre contre les pauvres, les indésira-

bles et les incontrôlables qui se poursuit inlassablement. Dans cette guerre, nous avons déjà pris parti, celui de nous battre, en occupant des lieux autonomes, en créant des espaces gratuits et collectifs, en affrontant la milice de l'Etat. Nous nous battons pour Le Boulon, avec tous ceux et celles qui comme nous ne supportent pas ce monde inhabitable. ■



Le Boulon, 62 rue Paul Verlaine à Villeurbanne M° Gratte-Ciel Bus C3 arrêt Verlaine
Activités prévues : • Lundi de 14h à 20h atelier vélo. • Mardi de 17h à 19h friperie gratuite • Dimanche 8 juin concert Punk-Rock avec Sumo (HxC Bologne) et 12XU (Punk-rock Lyon) • Rencontre des médias libres du 9 au 13 juillet.

ON A LES VEDETTES QU'ON MÉRITE

CLAUDE JOURNÈS PRÉSIDENT DE LYON II



Aujourd'hui, alors que deux camarades passent en procès le 29 mai, nous tenons à vous présenter le petit Claude. Après seulement deux années passées à la présidence de Lyon 2, il a un CV bien rempli. En 2006 déjà, Claude s'est évertué à entraver le mouvement contre le CPE et son monde, en spamant de manière éhontée les boîtes mail étudiantes, pour les inviter à reprendre les cours alors que la fac était bloquée. Il a ensuite mis en place un fichage des étudiant.e.s politisé.e.s (photos à l'appui). Comment le sait-on ? Parce qu'en février 2007, trois étudiant.e.s sont arrêté.e.s suite à une action contre les grilles sur le campus de Bron et les vigiles s'empressent de transmettre un dossier à la police. Résultat : 2 mois de prison et plusieurs milliers d'euros d'amende pour trois personnes.

Le campus de Lyon 2 abrite par ailleurs l'entreprise FoxStream, spécialisée en vidéo-surveillance intelligente. Ce qui n'est pas un hasard pour une université blindée de caméras. Novembre 2007, les deux campus sont rebloqués.

L'équilibre psychique de Claude vacille. Il décide de pénétrer par effraction dans les locaux associatifs et de les vider entièrement. Puis il s'emploie à organiser des référendums électroniques pour casser la grève et prouver que les étudiant.es veulent travailler. Devant l'échec de ces différentes opérations, Claude passe à la vitesse supérieure, il décide de faire appel aux flics. D'abord sur les quais où les CRS défoncent les portes de l'amphi Laprade et expulsent les étudiant.es. Puis à Bron, où environ 80 étudiants s'étaient retranchés suite à une autoréduction dans un supermarché (28 novembre 2007). Au total, 13 personnes ont été interpellées et 11 inculpées. Finalement, en décembre, c'est tous les matins que la police intervient pour débloquer la fac à coups de tonfa : un blessé et deux arrestations. Le mouvement est vaincu. Provisoirement.

En mars 2007, en préalable à un Conseil d'administration, Claude Journès avait déclaré vouloir « faire la guerre aux gauchistes ». C'est tout le mal qu'on lui souhaite.

Foot le dawa

Samedi 24, soir de finale : des centaines de personnes devant l'écran géant à Bellecour. Mais tout le monde n'est pas venu que pour le foot. Des dizaines de bandes zonent entre les averses, dans une ambiance électrique. Avant même la fin du match, des bouteilles éclatent, les sirènes de police retentissent, les scooters tapent des pointes dans la rue de la République. Les CRS attendent, enfermés dans leurs cages mobiles. Puis c'est le coup de sifflet final, qui annonce le départ de la fête. Immédiatement, les bandes libèrent leur énergie : toutes les poubelles de la rue de la République volent à grands coups de pompes, des chaises de restos sont renversées, des vitrines explosent, les abris bus JC Decaux éclatent, idem pour ses Vélov', les pots de fleurs géants d'une ville qui se veut agréable sont violemment renversés. Aux cris des footeux s'ajoute incontestablement la joie de venir défoncer ce centre-ville dégeulasse. Les applaudissements niais sont déchirés par les puissants "Nique ta mère !". Ce soir, les bourgeois blancs ne sont pas visés : l'ennemi, ce sont les porcs de la police qui commencent leur chasse (toujours en retard sur la révolte). À peine le temps encore d'éventrer une papétrie et de cramer un beau fumi devant l'Opéra, que les bacs débarquent. Car on le sait, le fumi gêne. Les badauds regardent les baceux se mettre à 20 pour enlever un mino. De façon diffuse les affrontements ont continué pendant quelques heures. Jets de pierres et cannettes VS gazages et flashball. Bilan du match social : 11 arrêtés (dont un déferé au parquet), et un hypercentre pour une fois hypervivant.

BRÈVES

AU BAL DE L'ARBITRAIRE

La ville en bleu. Les beaux jours arrivent, mais les flics sont toujours de sortie. Et ils ont la main lourde quand ils croisent des gens un peu trop rétifs à leur goût.

METTRE TROP DE temps à sortir sa carte d'identité, renâcler, étaler un peu sa mauvaise humeur... et les claques tombent. Si on se débat, alors ça sera le classique « outrage et rébellion ».

Le 19 mai, 6 personnes ont droit à un contrôle musclé aux alentours de Maison-Neuve. Les flics en uniforme ou en civil se lâchent un peu : étranglements, coups de tonfa, fractures, blessures à l'œil... Parfois le simple fait d'assister à une de ces opérations de police suffit à déclencher les violences. Le 22 mai, un jeune trentenaire qui reste dans les parages d'un contrôle après s'être fait aboyé dessus par la BAC se fait punir : une nuit en cellule de dégrisement. Quelques jours avant, un autre imprudent s'était même risqué à filmer des flics en train de déshabiller un type place des Terreaux ; les policiers n'apprécient pas, ils le chopent, le tabassent et le collent en garde à vue. Il sera jugé pour rébellion en octobre.

Et puis il arrive que tout un commissariat soit de la fête. Ça tourne alors au tabassage familial. Les flics du premier nous avaient habitué à ce genre d'exploit (cf. Outrage n° 1) ; ce mois-ci l'histoire se passe à Vaulx-en-Velin : le 12 mai, un jeune se fait serrer par des flics qui sont en fait à la recherche de son jumeau. Le grand frère, un peu inquiet pour la suite, part chopper des nouvelles au poste de police. Comme il entend son frangin hurler, il avertit qu'il ne partira pas tant qu'il n'aura pas pu s'assurer de son état de santé. Les flics perdent patience : il sera placé en garde à vue, et tabassé à son tour. Même chose pour son père et sa mère qui

finissent par débarquer pour savoir où sont passés leurs gamins. Au final le paternel, le grand frère et un des jumeaux passent en comparution immédiate pour « violence sur agent ». Le monde à l'envers. Ils ont demandé et obtenu un délai pour préparer leur défense et se sont récemment adressés à la caisse de solidarité pour obtenir un soutien politique, pour commencer.

Justice d'abattage en comparution immédiate

Quand ce n'est pas la matraque, c'est la justice qui s'abat sur les têtes un peu trop folles aux yeux de l'institution. Comme en comparution immédiate, où les peines sont encore alourdies par la sordide loterie des peines planchers.

Le 8 avril un homme de 45 ans a pris quatre ans de prison ferme pour s'être fait ramasser en possession d'héroïne... Quatre ans de taule parce que le juge a appliqué sans rechigner la loi sur la récidive. Le 2 mai, un jeune de 19 ans passe en justice pour vol aggravé. La victime, qui s'est fait piquer un sac et casser ses lunettes, se porte partie civile : elle demande 600 euros ; pas assez lourd du point de vue du parquet qui réclame l'application de la peine plancher. Le juge suit les réquisitions : le prévenu ramasse trois ans de prison ferme pour un sac arraché. Le procès a duré 28 minutes. Le 6 mai, encore une histoire de sac arraché. Le prévenu a déjà été condamné pour avoir jeté une pierre sur une voiture de la municipale. Il y a donc récidive, selon le procureur. La peine plancher s'applique, d'après le juge : deux ans de prison ferme, six mois avec sursis et 3600

euros d'amende à payer au titre de dommages et intérêts.

Au cours de l'audience des comparutions immédiates du 16 mai, un chômeur de 20 ans est condamné pour le vol d'une casquette et d'une bague en plastique. Valeur cumulée du butin : six euros. Le proc' réclame et obtient la peine plancher (le prévenu avait crâmé un buisson pendant les émeutes de 2005) : un an de prison ferme avec mandat de dépôt. Plus tard lors de la même séance, c'est une histoire de coup de poing et d'insulte homophobe qui est jugée, avec le même tarif à l'arrivée. Un an ferme. Même les parties civiles, présentes au procès, jugent les peines aberrantes.

Et des outrages et rébellion, encore, mais sous le volet judiciaire cette fois.

28 avril : deux jeunes de Saint-Priest sont jugés pour avoir un peu trop remué pendant un contrôle. L'un ramasse un outrage : 850 euros d'amende et trois mois sans mandat de dépôt ; l'autre est reconnu coupable de violence (en fait il a tendu le bras pour laisser le temps à son pote de tracer la route) : 1950 euros d'amende et six mois avec sursis. Le même jour, un type doit casquer 1300 euros pour avoir envoyé bouler trois flics et un agent TCL suite à un « différend » dans un bus. Il écope en prime de trois mois de taule en régime de semi liberté. Un jeune, qui a protesté contre un contrôle à la station Terreaux et a fini par se débattre au commissariat du premier, ramasse également un « outrage et rébellion avec violence » ; verdict : 2000 euros et six mois de prison avec sursis assortis d'une mise à l'épreuve de dix-huit mois.

12 mai : une affaire de vol et de rébellion se solde par un an de prison ferme. Commentaire du juge au prévenu qui se plaint d'avoir été malmené par la police : « je pense qu'une bonne claque vous aurait remis les idées en place ».

Face à la répression, contactez : caissedesolidarite@gmail.com - tel : 06-43-08-50-32

■ Pas de justice...

Début avril, deux jeunes pénètrent dans les locaux de la batterie fanfare de Miribel. Ils redécorent un peu les lieux, et s'endorment sur place... pour se faire serrer dès le lendemain, au réveil. L'un des deux, en état de récidive légale, ramassera six mois de taule.

Le 12 avril un Tunisien de 28 ans prend trois mois fermes pour violences, outrage et rébellion lors de son interpellation (après avoir mis au tapis deux contrôleurs TCL). Le 17 avril un automobiliste qui se faisait contrôler dans le quartier des Vennes à Bourg-en-Bresse a envoyé balader les flics en leur enjoignant de « circuler ». Poursuivi pour outrage une petite semaine plus tard il écope d'une amende de... 30 euros. Le prix de l'honneur de la police.

■ Etat d'exception

Le président Sarkozy est en visite à Vienne, le 13 mai. Alors la ville est quadrillée par des centaines de flics. Alors les policiers confisquent tout ce qui pourrait déranger dans le paysage : banderoles, tracts, casquettes syndicales... Alors les condamnés, ils procèdent aussi à des arrestations

« préventives »... Pour que tout se déroule le plus démocratiquement du monde.

■ Le meilleur des mondes

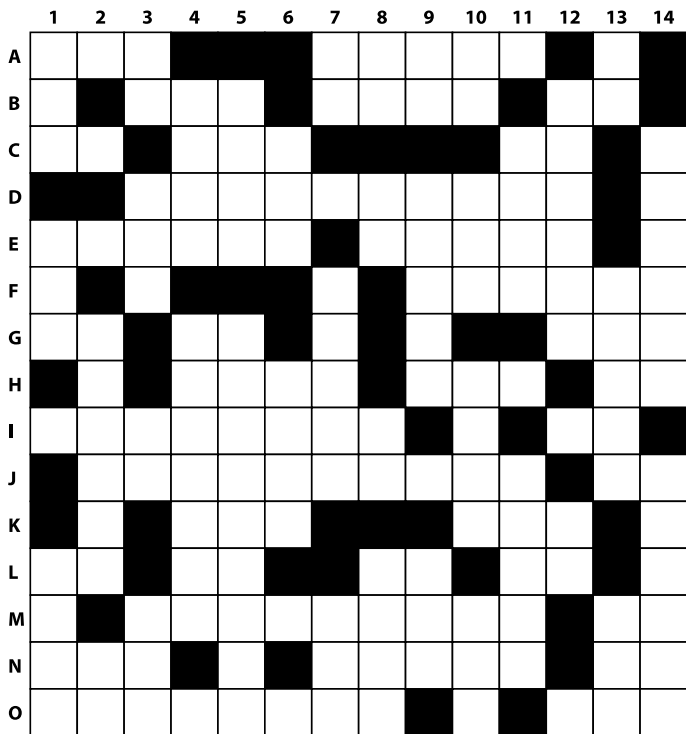
Mise en place en avril de la surveillance électronique à la maternité de Givors. Les bébés sont équipés de bracelets électroniques. On apprend jamais assez tôt à faire de bons taulards...

■ Les voleurs de bicyclettes...

Trois ans de velov' fêtés en fanfare. Trois ans à civiliser la ville, à densifier le réseau des transports urbains lyonnais, à resserrer ses mailles sur les habitudes des étudiants branchés, des noctambules en goguette et des touristes. Un bémol quand même : d'après un responsable de chez JC Decaux les économies réalisées sur la fraude grâce à la sécurisation du réseau TCL (installation de portillons dans le métro, redéploiement des contrôleurs en surface) sont contrebalancées par une recrudescence du vandalisme frappant les stations velov'. Basses vengeance de fraudeuses frustrées ? Taux d'incivilités incompressible ? En tout cas les chiffres sont là. Par exemple une station velov' entièrement défoncée à la Duchère coûte 15000 euros à notre cher publicitaire. Avouez que ça donne des idées...

■ Jeudi 8 mai avait lieu au marché gare une soirée gratuite des Nuits Sonores.

Gratuite ok, mais fliquée comme un déplacement de Sarkozy. Plus de trente vigiles en costume et oreillettes assuraient la sécurité, reprenant systématiquement ceux qui ne fumaient pas au bon endroit, essayant même de virer les récalcitrants. Vers 4h00 du matin, un groupe de personnes excédées par l'atmosphère insupportable de suspicion et de contrôle apostrophent le gérant du lieu devant l'entrée, celui-ci réagit au quart de tour : « vous êtes chez moi ici, dégagez de devant chez moi ! ». Un des membres du groupe lui balance un pain dans la gueule et c'est immédiatement que les gorilles arrivent et se mettent à gazer toutes les personnes présentes. S'en suit un échange d'insultes, tout le monde est outré de la manière expéditive dont est gérée la situation, les insultes fusent... La tension monte jusqu'à ce des gens se mettent à balancer des canettes sur les vigiles, obligés de se réfugier derrière la baie vitrée de l'entrée qui explose joyeusement. Le groupe se disperse ensuite rapidement avant l'arrivée de la police. Les flics embarquent au hasard un malheureux dont la seule faute était de se trouver là au mauvais moment.



VERTICALEMENT 1. Se trouve dans le C.U.L / Joli mois pour une révolte / Avec eux, mieux vaut être patient...
2. Dépasse rarement les 15min en

comparution immédiate / Propriété
3. Rivière bretonne / Bloc ouest / Refus d'anglais / Préparation non végétarienne
4. Obtempéré / Peut être par

geste, parole, ou même regard! 5. Le petit Noël est sponsorisé par Coca / Là bas ils ont la Rrrrage... 6. Annie Cordie en aimait un / Y'en a jamais sur les 4x4 en ville... 7. Cf. 6.1 ! / Groupe antifa / Son S.O. tabasse les gens sans raison 8. Evaluation stupide de l'intelligence / Pratique sexuelle de magistrats engagés / Téléphone maison / Collectif Lyonnais Anti-salariat du Sexe 9. Clé musicale / On en a pour 5 ans fermes.... / A part la bière dans les concerts 10. Article / Archives / Les babas le sont trop... / Pas bonne 11. Beaucoup de politiciens l'ont pour le pouvoir / Se comportant bien dans un commico 12. Raymond Barre le fait à l'Assemblée / filière ni scientifique ni littéraire 13. Organisation anar / réseau souterrain pouvant être utile / Ministère des Affaires Populaire 14. Mur par mur, pierre par pierre, on la détruira / Milice du capital.

HORIZONTALEMENT . A. Exploitation durable / On y revendique la propriété d'usage B. Flic anglais / Adeptes de Guy Debord / Dieu solaire. C. On y juge

les sans papiers / Cowboys urbains / Collabo ! D. Tendance actuelle. E. Ils mentent... / Plan-plan ou sauvage. F. C'est reparti comme en 40. G. A masquer pour être discret sur le net / Original Gangster / Moi grec. H. Un peu d'urbanisme / Marx n' Bakounine united / C'est un con. I. Vient après la discipline pour Foulcaut / Caché. J. Monnaie courante en politique / Travaux pratiques.k. Insulte spéciste / Dépôt. L. Problème / Jeu chinois / tu peux plus t'en passer / Rouge ou noir. M. Avec le 4.2, arrondit les fins de mois des flics / Note. N. Si c'est un TCL il ne vous veut pas que du bien / La plus rebelle des radios / Collectif de chômeur. O. On en est tous ! / Objet d'un mouvement printanier.



SOLUTION DU PRÉCÉDENT NUMÉRO

Pour se capter...

LUNDI 2 JUIN 2008 • Manifestation 13h30 sur le parvis de l'Eglise Saint-Nizier (Place Saint-Nizier, Lyon 2e) Journée de mobilisation pour le droit des personnes prostituées avec l'association CABIRIA • Projection-débat «33 ans après, quelle situation pour les personnes prostituées à Lyon ?» Autour du documentaire de Carole Roussopoulos. 2 séances, à 16h et à 20h30, au Cinéma Opéra (6, rue Joseph-Serlin, Lyon 1^{er})

MERCREDI 4 JUIN • De 14 h à 16 h permanence de RESF dans les locaux de Médecin du monde 13 rue Sainte Catherine Lyon 1^{er}.

VENDREDI 6 JUIN 2008 • À 20 h. Le syndicat CNT interco 69 vous propose de venir discuter autour du film «ils ne mourraient pas tous mais tous étaient frappés» au local de la CNT.

SAMEDI 7 JUIN • à 14h30 Rassemblement de solidarité avec les sans-papiers et avec les militant-es arrêtés pour délits de solidarité. Rdv rue Dunois, derrière la prefecture. • 15h00 Rencontre-débat: «68 à Mexico» Rencontre débat avec le traducteur de «68» de Paco Ignacio Taïbo II (l'Echappée).

DIMANCHE 8 JUIN • concert de sumo emo punk Bologna et 12XU (punk-rock Lyon) au Boulon

VENDREDI 13 JUIN • Fête de soutien à Outrage au Boulon. Ramène de la maille pour qu'on tire à 15 000 ex.

SAMEDI 14 JUIN • 14 h Lesbian and gaypride Place Avenue Verguin Camarades transpédégouines, venez y mettre le dawa! • 15h00 Ren-

contre-débat «Mai 68 en France et mai rampant italien» (Rencontre débat avec J.Wajnsztein à la librairie La Gryffe).

MARDI 24 JUIN • À 19 h, rencontre avec Abdellali HAJJAT à l'occasion de la parution de l'ouvrage collectif: «Histoire politique des immigrations (post)coloniales, France, 1920-2008», coordonné par Ahmed Boubekerb et Abdellali Hajjat. À la Librairie Terre des livres.

VENDREDI 27 JUIN • À 20 h au Boulon Concert de Red herring (Folk punk Portland, ex Harum Scarum)

VENDREDI 13 JUILLET • À 20 h au Boulon Fête de soutien à « Outrage » et « Rebellyon ». • Rencontre des médias libres du 9 au 13 juillet au Boulon.

ET TOUTES LES SEMAINES... • COMPARUTIONS IMMÉDIATES : tous les jours ouvrables de 14 h à 18 h au Palais de justice rue Servient • APÉRO DÉPRAV' à la Dékadance Tous les mardi soir à partir de 18 h - Pour les transpédégouines et leurs allié-es déviant-es • Activités diverses au Centre social autogéré de la Croix-rousse.

LIEUX :

- Le centre social autogéré : 18, rue des Tables Claudiennes Lyon 1^{er}
 - La Dékadance, 47 rue Antoine Charrial Lyon 3^e
 - Le Boulon 62 rue paul Verlaine 69100 Villeurbanne (métro Gratte-Ciel)
 - Librairie La Gryffe, 5 rue Séb. Gryphe Lyon 7^e
 - CNT du Rhone, 44 rue Burdeau Lyon 1^{er}
- Vous êtes sûrES de trouver Outrage dans ces endroits, et un peu partout dans la ville.

*Radio Canut
102.2
la plus rebelle
des radios !
Radiocanut.org*

*DES ÉMISSIONS
DE QUALITÉ !
DE LA MUSIQUE
FORTE ! UNE INFO
INDÉPENDANTE !*



*APÉRO DÉPRAV'
À LA DÉKADANCE
TOUS LES MARDI SOIR
À PARTIR DE 18 H
- POUR LES
TRANSPÉDÉGOUINES
ET LEURS ALLIÉ-ES
DÉVIAANT-ES*

CONTACT : OUTRAGE@RISEUP.NET



LES ARMES DE L'ENNEMI / PART. II

LE LANCEUR 40

ON L'A RENCONTRÉ POUR la première fois à Lyon, lors des manifestations anti-sarko. On l'a revu de plus en plus souvent, notamment lors des manif lycéennes à Grenoble. Il s'agit d'un gros flingue à crosse jaune, c'est le remplaçant du flashball : le lanceur 40. C'est de lui que nous voulons parler pour cette deuxième fiche technique consacrée aux armes de l'ennemi.

Le flashball est en dotation dans la police française depuis 1995. Mais sa réputation n'a cessé de croître depuis 2002 avec sa généralisation, voulue par Nicolas Sarkozy. Depuis, chacun l'aura croisé : pendant ostensiblement à la ceinture d'un flic lors d'un contrôle d'identité, braqué sur des manifestants lors d'une manif agitée, ou tirant ses projectiles dans un bruit assourdissant. Ce flashball c'est un calibre de 44 mm ; malgré sa puissance, proche d'une arme de poing, les projectiles qui l'équipent ne sont pas censés pouvoir perforer et donc causer la mort. Pour autant, qui a déjà reçu une telle balle sait que cela fait très mal, et peut provoquer des séquelles graves. Ainsi cet étudiant nantais, sévèrement touché à l'œil lors du mouvement anti-LRU. On ne s'étonnera donc pas que son fabricant, la société Verney-Caron, basée à Saint-Etienne, ne parle pas d'arme « non-létale », mais d'arme à « létalité atténuée ». À une distance courte, et s'il atteint certaines parties du corps, le flashball peut se révéler mortel.

La généralisation du flashball a eu lieu, en 2002, au cri de « quand les policiers en sont équipés, les voyous ne viennent pas les chercher ». Depuis, il y a eu les émeu-

tes de Novembre 2005, le CPE, pendant lesquels nombre de « voyous » auront pu en sentir l'efficacité d'une telle arme dans leur chair. Et puis il y a eu les guets-apens de 2006, et Villiers-le-bel, où il semblerait que, malgré les flashball, les « voyous » aient décidé d'aller « chercher » les flics, au corps à corps ou à la chevrotine.

L'efficacité de cette vieille arme stéphanoise commençait à être remise en cause, il fallait un nouveau lanceur de balles en caoutchouc. Ce sera le lanceur 40, doté de projectiles de 40mm, (balles en caoutchouc mais potentiellement aussi balles de peinture ou balles lacrymogènes, en attendant les balles paralysantes de type tazer), avec une portée de 50m, jugée « précise » jusqu'à 30 mètres grâce à une visée électronique, alors que le flashball perdait beaucoup de son efficacité au delà de 10m.

La police détient déjà 300 de ces lanceurs 40, en expérimentation. Mais le ministère de l'Intérieur, à la suite des affrontements de Villiers-le-bel, a annoncé la mise en service d'un millier de lanceurs supplémentaires ; et vise à terme le remplacement du flashball par cette nouvelle arme.

D'après les experts, son effet est principalement dissuasif. C'est vrai que tout cet arsenal, généralement en possession de BAC, parfois cagoulées et casquées, peut provoquer l'hésitation d'aller taquiner la flicaille. D'autant que, transcendés par le surplus de pouvoir que leur offre ce genre de matériel, les policiers ont quelque peu tendance à jouer les cow boys, exhibant

leur gros calibre, tirant sur tout ce qui bouge. C'est le côté pervers, dira-t-on des armes non létales : puisque ça ne peut plus tuer, pourquoi se priver ; et l'on se fera souvent cette triste remarque, que les flics, avec leurs joujous, ont l'air de bien s'amuser.

Mais ce n'est qu'une fois l'affrontement engagé, que l'on jugera de l'efficacité réelle de ce type d'arme, c'est-à-dire de sa capacité à pouvoir neutraliser un ennemi à distance. Et il est vrai qu'être fauché en pleine course par un tir de flashball est souvent synonyme, en plus d'une grosse douleur, d'une arrestation facile. Face à cela on ne saurait que trop conseiller, lors des manif sauvages ou autres situations émeutières, de toujours fonctionner par petits groupes, notamment pour pouvoir être relevé et aidé en cas de blessure. Mais une bonne protection contre les balles en caoutchouc (outre la course en zig zag) implique des boucliers, voire une bonne banderole renforcée. Les deux ont eu un grand succès lors des contre-sommets type G8, il y a quelques années, mais ils reviennent parfois au goût du jour. Ainsi, à Villiers-le-bel, les émeutiers utilisaient des portières de voitures démontées comme boucliers. Enfin, et puisque la meilleure défense reste l'attaque, il nous reste à trouver le moyen de leur répondre coup pour coup, de pouvoir riposter à distance avec la même efficacité. Une piste semble se développer : les tirs tendus de feux d'artifices, expérimentés par les émeutiers lors du CPE, ou lors d'affrontements répétés dans l'Essonne. ■

À L'OCCASION DES RENCONTRES DES MÉDIAS LIBRES* DU 9 AU 13 JUILLET, OUTRAGE & REBELLYON VOUS INVITENT À UNE SOIRÉE DE SOUTIEN AU BOULON LE 13 JUILLET.